

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE.

NOVEMBRE.

SOMMAIRE : — Nos remerciements à qui de droit. — Les intérêts agricoles et la toute puissance du commerce. — Le projet d'amendement à la loi d'agriculture deviendra-t-il loi. — Nécessité de nous unir. — Résolutions de la Société Champlain — Ce qu'elle a fait et ce qu'elle aurait dû faire. — Le professeur agricole mis à la portée de toutes nos sociétés d'agriculture. — Nos conditions. — Tableau du personnel des sociétés pour l'année 1881. — Voyages Agonomiques. — Nos excursions. — Conditions. — Les expositions des Etats de New-York et du Michigan. — Les animaux et les instruments. — L'arrache-souche de M. Hald Pontiac, Michigan. — La bratte de M. Seely, Albany, New-York — Supériorité du concours provincial agricole de London, Haut-Canada. — Type latier. — Type d'engraisement. — Les animaux de toutes les espèces. — Les instruments aratoires. — Manegres à plan incliné mobile et manegres circulaires. — Le banquet et l'Hon. L. V. Sicotte. — Discours prononcé au banquet de la société Royale d'Agriculture de Dublin par son Excellence le Gouverneur-Général. — Convention extraordinaire des délégués de toutes les sociétés d'agriculture du Haut-Canada à Toronto. — Exploitation de M. Fortier, de Beauport. — Bases de son système de culture. — L'urgence d'une décoration agricole. — Succession des récoltes et préparation du sol — Mise en valeur d'une partie du domaine. — Emploi de la Pèlle à Cheval et des cendres lessivées. — Travaux du Mois. — Les labours d'automne dans les sables. — Mise en silos des récoltes sèches fourragères. — Conservation des patates malades. — Mise en stabulation des animaux, disposition des bâtiments. — Les battages. — Soins à donner aux abeilles. — Le Jardin. — Concours Agricoles. Expositions des comtes de St. Hyacinthe, Jacques-Cartier et des Deux-Montagnes.



NOUS remercions bien sincèrement la presse, le public agricole et nos amis particuliers de l'encouragement extraordinaire qu'a rencontré notre premier numéro. Les éloges flatteurs que nous recevons sont bien faits pour nous donner courage, et nous permettre de mener à bien une entreprise d'une importance réelle pour la prospérité de nos campagnes. Nous ne saurions le faire, sans être coupable d'une fausse modestie, notre revue, l'organe officiel de la Chambre et des Sociétés d'Agriculture, représente la plus grande masse d'intérêts, la plus grande somme de puissance qu'il soit possible d'agglomérer en association dans toute l'étendue de notre Province. Depuis longtemps ceux qui croient à l'importance de l'industrie nationale, ont souffert en silence les injustices causées à leur préjudice par une politique toute commerciale, dont les efforts constants ont été dirigés vers les moyens de transport

de nos denrées sur les marchés étrangers. Cette politique avait sa raison d'être à une époque où le pays n'était sillonné que par de mauvaises routes en été et fermé par les premières neiges de l'hiver. Mais aujourd'hui que nos voies ferrées et nos lignes transatlantiques mettent le Canada en position, eu égard aux débouchés, de lutter avec plus d'un comté anglais ou d'un état américain, ne serait-il pas temps de diriger vers l'agriculture un peu de ces forces puisées au trésor public, qui ont donné la vie à notre commerce. Il ne suffit pas d'avoir des voies de communication, il faut des produits pour les alimenter et nous savons malheureusement trop que nos voies ferrées ne paient pas l'intérêt des sommes immenses qu'elles ont coûtées, faute d'un transit suffisant. Or, cette augmentation de transport ne se produira qu'avec une augmentation correspondante de nos produits, et les produits du Canada sont les produits agricoles. Ainsi au seul point de vue commercial, de l'alimentation de nos voies ferrées de manière à en faire une spéculation payante, la situation commande l'emploi de moyens extraordinaires pour développer notre production agricole. Mais serons nous donc toujours l'accessoire dans les délibérations de notre assemblée législative, et l'agriculteur dans laquelle sont engagés les neuf-dixièmes de notre population totale sera-t-elle donc irrévocablement condamnée à ne vivre que des miettes de la table somptueuse servie au commerce? Nous ne le croyons pas, l'instruction qui se répand tous les jours dans nos campagnes, les efforts

des gouvernements européens pour élever au niveau des professions libérales l'art agricole, ne sauraient rester sans écho dans notre pays de liberté et d'égalité. Trop longtemps nos campagnes sont restées asservies au despotisme commercial, des hommes de cœur ont embrassé leur cause et la dernière élection a vu augmenter leur nombre ; nous les verrons à l'œuvre au prochain parlement. La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada proposera encore, et pour la troisième fois, son acte d'amendement à la loi d'Agriculture. Elle demandera la division des Sociétés d'Agriculture en 12 régions agricoles ou groupes, ayant chacun un représentant à la Chambre d'Agriculture chargé de la direction immédiate des Sociétés placées dans sa circonscription. Ce projet qui peut seul assurer dans la Chambre d'Agriculture une bonne représentation des intérêts agricoles deviendra-t-il enfin loi ? Elle demandera qu'une somme fixe soit votée annuellement à l'encouragement de l'Agriculture et non pas une somme proportionnelle à la somme souscrite car en partant de cette base, les comtés les plus arriérés par conséquent souscrivant le moins, reçoivent le moins d'encouragement, tandis qu'au contraire, ils devraient précisément avoir une plus forte somme à leur disposition pour soulever l'apathie de leur population. Elle demandera un octroi plus considérable à l'enseignement agricole dont la pauvre allocation aujourd'hui ne peut donner que de pauvres résultats, nullement en rapport avec les besoins d'un pays exclusivement agricole. Elle demandera encore que les neuf comtés de Bonaventure, Gaspé, Lotbinière, Montmorenci, Champlain, Nicolet, Portneuf, Yamaska et Verchères soient placés sur un pied d'égalité avec les comtés Haut-Canadiens qui comme eux n'ont pas été divisés par l'acte de la représentation en 1856 et qui depuis cette époque ont reçu \$1000 d'allocation agricole annuelle tandis que les comtés Bas-Canadiens n'ont reçu que \$800. C'est donc une somme de \$1800 perdue annuellement par ces neuf comtés depuis 1856, soit \$9,000. Cette injustice, que nous avons été le premier à constater en 1860, méritera-t-elle enfin l'attention de nos législateurs ? Dans la dernière élection pas un mot n'en a été dit dans les comtés qui en étaient victimes. Cette apathie, on le conçoit, porte ses fruits ; du moment que nos cultivateurs sont aussi peu soucieux de leurs propres intérêts comment peuvent-ils espérer que leurs représentants le soient dans des questions d'un intérêt beaucoup

moins immédiat ? Cet état de choses a trop longtemps duré et il est grandement temps que les campagnes aient leur voix dans l'administration des affaires publiques et l'emploi des deniers du trésor. Nous recommandons aux Sociétés d'Agriculture des neufs comtés lésés par la loi actuelle, de passer des résolutions appuyant la demande de la Chambre d'Agriculture au sujet de l'octroi annuel de \$1000 qui leur est dû. Nous appuierons autant qu'il nous sera possible ces demandes et nous serons toujours heureux de recevoir les réclamations de toute Société d'Agriculture qui se croira lésée. C'est en nous unissant que nous serons forts et le lien le plus puissant à nous unir sera la Revue Agricole. Déjà plus d'une main s'est tendue vers la nôtre et dans un prochain numéro nous donnerons une liste complète de nos collaborateurs. Nous nous réjouissons de cet élan spontané parti de toutes les directions de nos campagnes, il assure à notre publication un succès que la pratique pouvait seule lui donner et prouve qu'il y a partout des éléments de progrès, la seule difficulté est de les réunir pour travailler dans un but commun.

Ainsi la Société d'Agriculture du comté de Champlain prenant en considération l'importance de disséminer dans nos campagnes les principes d'un bon système d'Agriculture, a passé dernièrement des résolutions, fort bien pensées du reste, demandant la publication d'un petit traité d'Agriculture qui serait répandu dans toute la province et à profusion par la Chambre d'Agriculture. La Société de Champlain ne s'est pas rappelé qu'elle est seule sur 72 Sociétés à demander officiellement cette publication ; elle n'a pas réfléchi non plus qu'elle demandait là une dépense de \$2,000 au moins. Maintenant convenait-il à la Chambre d'Agriculture, d'accepter de suite l'idée de cette publication, sans auparavant connaître l'opinion des autres Sociétés sur ce point ? Nous ne le croyons pas et pourtant la Société de Champlain se fâche tout rouge, et brise les carreaux en jetant ses résolutions au public par la voie des journaux politiques. Qu'a-t-elle gagné à cela ? à jeter du discrédit sur un corps composé des hommes les plus sincèrement désireux d'avancer le progrès agricole et qui ont besoin de toute l'influence de l'approbation publique pour faire accepter leurs demandes par le gouvernement. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir ; lorsqu'une Société a une proposition à faire elle doit la livrer au public par

la voie de son organe officiel, et nous promettons aux Sociétés de les appuyer autant que nous le pourrions raisonnablement. Le public agricole débat la question l'appuie ou la rejette et la Chambre est en mesure de décider si elle doit appuyer ou rejeter les mesures qui lui sont proposées. Ainsi aujourd'hui nous mettons devant le public les résolutions de la Société d'Agriculture du comté de Champlain, dont nous apprécions tout le mérite. Nous n'avons pas pour ainsi dire de traités agricoles spéciaux à notre pays et nous croyons que le moment est venu de procurer à nos cultivateurs non seulement un traité simple et concis pour l'usage des écoles primaires de nos campagnes; mais encore un traité complet d'Agriculture pour nos agriculteurs avides d'améliorer leur système et de se mettre au fait de la science moderne appliquée au sol, au climat aux capitaux et aux débouchés de notre pays. En un mot nous avons à créer toute une bibliothèque agricole et cette bibliothèque pourrait facilement se composer de quelques volumes seulement, dégagés de tout le fatras des questions encore en litige, et réunissant un corps de doctrines reconnues, faisant loi aujourd'hui. Que les différentes Sociétés d'Agriculture de comté appuient la demande d'une pareille publication et nous croyons pouvoir assurer que la Chambre n'hésitera pas un instant à faire droit à un vœu que mille raisons justifient. Mais puisque la Société d'Agriculture du Comté de Champlain a pris l'initiative dans cette mesure nous croyons qu'elle devrait, au moyen de circulaires se mettre en correspondance avec les autres Sociétés et solliciter leur adhésion. Nous serons toujours heureux de mettre notre journal à la disposition des Sociétés qui voudraient appuyer ou rejeter le projet. Nous voulons connaître l'opinion publique afin de marcher avec elle et l'aider à triompher.

“ Les soussignés, président et secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture du comté de Champlain, ont l'honneur de soumettre à la Chambre d'Agriculture les résolutions adoptées par la dite société dans son assemblée du 2 courant et de vous représenter respectueusement :

“ Que les neuf dixièmes de la population du Bas-Canada se dévouent à la tâche rude et difficile de la culture des champs, et que toute amélioration faite au système de culture suivi dans cette province est un grand soulagement apporté au sort de la classe nombreuse des agriculteurs.

“ Quo malgré tous les progrès que nous avons faits depuis quelques années, il faut reconnaître que l'Agriculture est encore arriérée

dans le Bas-Canada, et que loin d'être en état de suffire à la subsistance de toutes les classes de la population du pays, elle ne suffit même pas à ceux qui s'y livrent exclusivement.

“ Qu'un des moyens les plus efficaces pour changer cet état de chose est, dans l'opinion de la Société d'Agriculture du Comté de Champlain, et particulièrement des soussignés, la publication d'un petit traité d'agriculture rédigé dans un style clair et précis, débarrassé de toute idée spéculative et de tout terme scientifique, se bornant à exposer les principes élémentaires de l'agriculture, et à enseigner au cultivateur en termes vulgaires et à la portée de ses connaissances les moyens d'améliorer son sol par l'application des engrais et par un système de rotation des semailles, comme aussi à augmenter et améliorer son bétail, et cela avec le seul capital que représentent son travail et celui de sa famille. Ce traité devrait être répandu à profusion parmi les cultivateurs de la province afin que chaque habitant puisse en avoir un exemplaire, et par conséquent en pouvoir prendre facilement connaissance : et dans le but d'en disséminer les connaissances d'une manière plus efficace on devrait en faire un livre d'école dans les campagnes, afin de donner aux enfants des cultivateurs le goût de l'agriculture.

“ Les soussignés croient devoir suggérer aussi qu'il serait très avantageux pour les sociétés d'agriculture que l'octroi de la législature leur fût distribué pas plus tard que le mois de juillet de chaque année, surtout lorsque l'argent doit être employé à l'achat d'animaux.

“ En terminant, les soussignés se flattent que votre chambre prendra en considération la présente requête et les résolutions ci-jointes, et que vous prendrez tous les moyens qui sont à votre disposition pour les mettre à effet.

La démarche de la Société de Champlain n'est que le premier pas dans la voie de la science. Dans le vieux monde, là où une nombreuse population, le haut prix de la propriété font au cultivateur une loi impérieuse de ne rien négliger des façons à donner au sol pour arriver au maximum de produits, on est encore à emprunter à la science ses mille secrets. La pratique depuis des siècles de travaux persévérants n'a pu obtenir le dernier mot de la puissance productive du sol; il appartenait à l'agriculture moderne de le donner. Le Journal d'Agriculture pratique explique comme suit les causes de la disette actuelle en France et donne les moyens de l'obvier :

Quand les sécheresses diminuent les fourrages et par suite le fumier, les récoltes sont amoindries d'autant, et le fait apparaît dans les trois années qui suivent toute disette fourragère. C'est donc la disette fourragère qu'il faut empêcher par un bon aménagement des eaux : toute la difficulté se ramène donc au drainage, à l'irrigation, à l'emploi des engrais liquides et solides des villes et des usines. En présence

de l'importance du résultat à attendre, on nous pardonnera peut-être notre insistance. Nous ne nous taisons pas, tant qu'il restera quelque chose à faire dans la voie que nous regardons comme la voie du salut. Si l'instruction était plus répandue dans les campagnes, nous pourrions nous reposer bientôt, car depuis longtemps les vœux agriculteurs répètent que la production du fumier est la panacée toujours cherchée; or, cette production cesse d'être considérée comme difficile par ceux qui savent que toute récolte est le résultat de l'action combinée de l'eau, de l'engrais et de la chaleur. Comme on a l'eau à sa disposition, on possède un terme essentiel du produit, et avec ce terme on peut accroître l'engrais; dès lors, le dernier terme, la chaleur, cessera d'avoir l'influence capitale qui lui est réservée, lorsqu'on néglige absolument les deux autres. Que la science se répande donc dans les campagnes, c'est ce que nous devons demander avant tout. Aussi nous applaudissons à tous les efforts faits dans ce sens.

Puis il continue en insistant sur la nécessité du professorat agricole. Nous l'avons compris depuis longtemps et nous avons voulu faire à nous seul ce que le gouvernement n'ose entreprendre avec ses immenses ressources. Nous sommes prêts à donner un cours de lectures, soit l'hiver, soit l'été à toute Société d'Agriculture qui prendra cinquante abonnements à notre journal. Les Sociétés devront nous envoyer huit jours à l'avance les questions qu'elles voudront nous soumettre pour discussion familière. L'éloignement du comté ne sera rien pour nous, nous sommes prêts à nous transporter aux confins les plus extrêmes de la province et à rencontrer toutes les objections que l'on pourra faire à l'avancé des principes servant de base à l'agriculture d'aujourd'hui. Ce système d'enseignement portera ses fruits, espérons-nous, et méritera l'attention des Sociétés d'Agriculture. Lorsque les Sociétés l'exigeront, nous transporterons avec nous les modèles des instruments perfectionnés facilitant la démonstration. Voici l'opinion du même journal sur les résultats possibles de ce système d'enseignement :

Bien souvent nous avons insisté sur les bienfaits des écoles fixes d'agriculture et du professorat agricole ambulante. A ce propos, nous devons ici parler de la création, par la Société d'agriculture de la Prusse rhénane, d'une place de professeur chargé de porter de saines notions agricoles dans les villages, comme l'ont déjà fait en France MM. Girardin, Bonnet, Petit-Lafitte, Morière, etc.

Le professeur allemand devra commencer ses opérations par se mettre en rapport personnel, non-seulement avec les fonctionnaires, les maîtres d'écoles, les ministres des différents cultes, mais encore avec les simples cultivateurs, afin

de se rendre un compte exact de leur pratique agricole et de parvenir à gagner leur confiance. Il doit également, dans cette période d'investigation et d'exploration, consulter les fonctionnaires du gouvernement et des communes, les grands propriétaires, etc., sur les projets d'amélioration susceptibles d'être mis à l'étude. Les recherches porteront sur la disposition des écuries et des fosses à fumier, sur la répartition des différentes races de bestiaux dans la contrée, sur la nature des différentes récoltes, les instruments agricoles, l'économie rurale, la manière de cultiver le sol, enfin sur tous les détails qui lui permettront de donner des conseils utiles à ses ouailles.

La Société de la Prusse rhénane recommande instamment à ce véritable pasteur scientifique de ne jamais perdre de vue que le principal but de son honorable mission est de favoriser la diffusion des connaissances positives, utiles à la profession agricole. En conséquence on l'engage à provoquer la réunion de conférences, la création de casinos agricoles, l'établissement d'écoles de perfectionnement, etc., etc. Les fondateurs de cette chaire *volante* d'agronomie pratique prescrivent, en outre, au titulaire, de tenir régulièrement un livre-journal dans lequel sera consigné d'une manière claire et compréhensible le résultat de ses observations.

Enfin, ils lui recommandent de la manière la plus formelle de ne pas se faire l'apôtre du principe d'intervention de l'État, mais de développer par ses prédications le sentiment de la responsabilité individuelle, la nécessité de l'initiative personnelle, et pardessus tout de mettre en relief les avantages du principe d'association. C'est particulièrement au moyen de ce levier que le professeur devra soulever le monde agricole qui l'entoure, provoquant la création de sociétés de défrichement, organisant des souscriptions pour l'achat des instruments agricoles perfectionnés, de nouvelles races d'animaux domestiques, de nouvelles semences, d'engrais artificiels, d'ouvrages utiles, etc., préconisant l'établissement de petites sociétés d'assurance contre les épizooties; la substitution d'un système de travaux utiles à la répartition d'aumônes aussi dégradantes qu'insuffisantes, etc., etc.

Que de services ne rendra pas au pays un homme réellement à la hauteur d'un pareil sacerdoce! Heureuses seront les nations, lorsqu'elles se préoccupent avant tout de créations de cette nature.

Nous ne bornerons pas nos études aux besoins des Sociétés d'Agriculture. Nous serons toujours disposés à donner des plans de construction pour écuries, vacheries, porcheries ou pour un ensemble de bâtiments de fermes. Nous donnerons également des plans de culture avec rotation et assolements, choix du bétail selon les circonstances où se trouvera placé le cultivateur. Nous nous occuperons également des travaux de drainage, du lever des plans nécessaires ainsi que du tracer sur le terrain. Nous donnons dans les pages suivantes le tableau du personnel des Sociétés d'Agriculture.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, BAS-CANADA, 1861.

Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
Argenteuil	St. André	Edward Jones Jr.	Thomas Jefferson.	H. Howard	Georges Glines, Stephen Burwash, James Gordon, Alexander Gordon, John Hay, James Wilson, Daniel de Stuel.
Arthabaska	St. Christophe	A. Stein	J. Goodhue, jr.	B. Théroux, jr.	L. Thibodeau, P. Perreault, F. Larivière, E. Germain Paradis, E. Legendre, O. Pelletier, L. Emerson.
Bagot	Ste. Rosalie	J. Pilon	N. Blais	P. S. Gendron	Frs. Bélanger, M. Mousset, P. Dubaime, C. Lefebvre, A. Morin, M. Desmarais, Hubert Gendron.
Beauharnais	Beauharnais	J. Keith	J. B. Scott	J. M. Browning	J. B. Bœugie, John Symons, David Benning, H. Laurin, Peter Lynch, Pierre Leduc, Thomas Watson.
Beauce	St. Joseph	Cette Société ne s'est pas organisée en 1860 et 1861.			Les officiers de 1859 étaient: J. O. C. Arcand, Z. Bertrand, T. S. A. Bélinger, Hon. Et. H. J. Duschesnay, T. J. Taschereau, I. P. Proulx, L. Labrèque, G. Lessard, A. Pageot, A. Cathcart.
Bellechasse	St. Michel	O. C. Fortier	E. Forgues	P. Forgues	J. Lemieux, A. Audet, F. Fournier, L. E. Turgeon, E. Lacombe, Jacques Laineuse, C. Paquet.
Berthier	Berthier	L. M. Olivier	J. D. O. McBean	Chs. Emond	M. Grandpré, X. Desy, Jr., R. Magnan, A. Hameton, P. Piet, A. Paquet, E. O. Cuthbert, E. Mousseau.
Bonaventure, No. 1	New Carlisle	Wm. Macdonald	R. H. Montgomery	Chs. Kelly	Wm. McPherson Wm. McDonald, Barnabas McGie, D. Kerr, F. Briard, A. Carcand, E. Martel.
Bonaventure, No. 2	Carleton	Joseph Meagher	J. Fraser	Mann & Meagher	D. Fraser, Peter Ingram, R. Bustead, J. Campbell, S. Allison, F. Cook, J. N. Verge.
Brome	Brome	Elio W. Hall	C. Emerson	H. S. Foster	J. Larouray, S. Pettes, A. C. Squires, G. C. Robinson, F. Hand, J. Mooney, A. Sargeant.
Charlevoix, No. 1	Malbaite	J. Nairne	J. F. Reeve	Ed. Trumblay	J. McLaren, G. Demeule, F. Belleville, F. Harvey, A. Lemieux, P. Harvey, T. Villeneuve.
Charlevoix, No. 2	Baie St. Paul	D. Tremblay	T. Fortin	S. Boivin	R. Savard, J. Cimon, M. Perron, O. Simard, P. Danais, O. Clement, G. Girard.
Chambly	St. Hubert	J. Yule	H. Hurteau	P. B. Benoit	C. Trudeau, L. David, L. Brosseau, J. B. Charon, A. Rocheleau, C. de Boucherville, O. Robert.
Champlain	Ste. Geneviève	F. Fiteau	S. Rocheleau	Rob. Trudel	M. Trudel, G. Gervais.
Chateauguay	Ormstown	G. W. Baker	T. Gibbie	A. McEachern	A. Massicotte, Jos. Grenier, A. J. Martineau, A. R. Laféche, L. Fugère.
Chicoutimi	Chicoutimi	P. C. L. Dubois	R. Blair	O. Bossé	G. Elliott, J. Elliott, J. Cairns, J. Cowan, W. Woods, J. Orr, T. Reid.
Compton	Eaton	A. Stinson	B. Lebourveau	A. O. Kellam	L. Tremblay, L. Mignier, A. Fortin, P. Larouche, jr., N. Boucher, R. Maltais, J. F. Laughaits.
					J. McLary, A. S. Merrill, S. J. Pomroy, R. Lindsey, Wm. Searned, D. H. Pope, G. P. Ward.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, BAS-CANADA, 1861. (suite.)

Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
Deux-Montagnes	St. Benoit.....	J. Bte Daoust	W. Ingliss.....	D. Mason.....	O. Limoges, W. McGeock, J. Rodrigues, A Lefebvre, C. Masson, T. Dobie, R. Waker.
Dorchester	St. Anselme.....	J. B. Oarrière	J. Roy.....	F. F. Buteau.....	Z. Audet, F. Dion, L. Turgeon, P. Audet, J. Audet, M. Dallaire, H. Plante.
Drummond, No. 1.	Drummondville..	Hon. W. Sheppard..	E. Hemming.....	R. N. Wats.....	H. Hemming, V. Cooke, J. Boisvert, W. Robins, A. Leperance, J. Ralph, P. McCarbe.
Drummond, No. 2.	Durham.....	G. H. S. Browne..	J. Bothwell.....	James Bothwell..	B. Reed, J. Royston, J. Mairs, Wm. Burrill, G. Evans, A. Wilcocks, T. Atkinson.
Gaspé, No. 1.....	Percé.....	T. Savage.....	John Baker.....	O. T. Conuick..	J. M. Remon, M. Furlong, J. Lenfestey, T. Cain, J. Couture, H. Mahan, J. E. Tuzo.
Gaspé, No. 2.....	Gaspé Basin.....	John Eden.....	J. Perchard.....	Joseph Eden.....	Major Becheveur, A. Coffin, W. Clarke, R. Patterson, W. Annoti, J. Carter, F. Coffin.
Hochelega.....	Montréal.....	H. Brodie.....	F. Beaudry.....	J. Smith.....	J. Lanouette, D. Lochead, L. Laporte, F. Girard, F. Charretier, J. Clarke, J. Drummond.
Huntingdon.....	Elgin.....	S. H. Schuyler..	A. Henderson..	P. Macfarlane..	J. White, P. Aubery, A. Oliver, D. Macfarlane, N. Manning, A. McGregor, J. McDearmid.
Iberville.....	St. Athanase..	F. X. Poulin.....	J. Ouimet.....	L. Hamel.....	A. Comeau, P. Gosselin, P. Desrochers, J. Choquette, J. Bower, F. Meunier, Moise Benjamin.
Jacques Cartier.	St. Laurent.....	A. Sommerville..	L. Legault.....	N. M. LeCavalier	L. Duganis, F. Sauvé, J. Cousineau, J. Daves, B. Lefevre, A. Hislop, O. Desforges.
Joliette.....	Industrie.....	Wm. Berezey.....	L. Levesque.....	Ed. Guilbeault..	B. H. Leprohon, J. Beausoleil, M. Massicotte, Chs. Guilbeault, J. Bte. Renault, J. Desmarais, H. Daly.
Kamouraska.....	Ste. Anne Kam..	Frs Pilote, prêtre.	P. Dessaint.....	Emile Dumais..	O. Martineau, L. Miller, Dr. L. Tétu, J. Bte. Richard, J. Bte. LeVèque, H. Pelletier, F. deGuise.
Laprairie.....	Laprairie.....	A. Moquin.....	W. Lawson.....	H. Lanctot.....	J. Dunn, A. Barbeau, W. Claghorn, D. Monnette, F. Trudeau, J. Beaudin, L. Brosseau.
L'Assomption...	L'Assomption...	Hon. P. U. Archambault.....	U. Deschamps..	A. Archambault	Jos. Auger, P. Archambault, A. Trudeau, N. Lapierre, J. Bte. Perreault, Ed. Bourque, N. Vineite.
Levis.....	St. Henri.....	F. M. Guay.....	P. Lagueux.....	Frs. Bourget....	J. Demers, A. Plante, P. Coté, P. Morin, C. Bouchard, V. Corneaux, T. Brouard.
L'Islet.....	St. Jean Port Joli.	A. Dionne.....	C. F. Fournier..	P. G. Verreault..	M. Boucher, L. Caron, S. Drapeau, T. Gagnon, A. Miville, L. Bois.
Lotbinière.....	St. Sylvestre..	P. Stoken.....	P. Montgomery..	J. Parke.....	T. Walker, J. Brown, Chs. McCaffery, T. Taylor, H. Mackie, J. Lefene, S. Wark.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, BAS-CANADA, 1861. (suite.)

Sociétés.	Organisées à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
Laval.....	St. Martin.....	P. Gravelle.....	J. B. Logault.....	Dr. Smallwood.....	F. K. Kimpton, G. Desnoyers, F. X. Auclair, P. Gravel, P. Ouimet, H. Vanier, M. Lavote.
Maskinongé.....	Rivière-du-Loup.....	J. Fortin.....	J. Carufel.....	G. E. Mayrand.....	J. Voyard, F. E. Doucet, D. Gagnon, Ed. Caron, A. Lesage, P. Bergeron, G. E. Lessard.
Mégantic No. 1.....	Inverness.....	D. McKinnon.....	W. Mont.....	D. McGillivray.....	R. Cox, P. Campbell, J. Wallas, S. Slatler, J. Shaw, J. McKenzie, D. D. McKenzie.
Mégantic No. 2.....	Leeds.....	J. R. Lambly.....	Jno. Ross.....	J. Hutchison.....	W. Fraser, T. Scallan, A. Dunn, J. Craigie, A. Church, C. Allan, J. Hune.
Montmagny.....	Montmagny.....	L. H. Blais.....	Dr. J. O. Beaubien	Mejor N. Nadeau	L. Dupuis, L. Fortin, W. Rossé, G. Blais, P. Blais, J. Paré, J. Carboneau
Montmorency.....	Château-Richer.....	Rev. P. Gariépy.....	C. Rhéaume.....	O. Gravel.....	F. Caron, P. Fillion, A. Fillion, P. Blodéau, A. Gravel, C. Huot, L. Bélan-gér.
Mitisquoi.....	Bedford.....	W. Baker.....	J. Hunter.....	H. O. Meigs.....	W. C. Baker, C. B. Hibbard, J. F. Month, N. M. Blinn, H. S. Throop, S. Rowe, J. H. Morher.
Montcalm.....	Ste. Julienne.....	J. Dufresne.....	J. Melrose.....	A. H. de Caussin.....	T. Brault, M. Dorval, A. Beaudry, G. Poitier, B. Bertrand, M. Bordenau, J. Smily.
Montréal.....	Montréal.....	T. J. J. Loranger.....	P. J. O. Chauveau	M. C. Desnoyers.....	D. Laurent, E. Demers, A. Mousseau, N. Duvernay, J. Perrault.
Napierville.....	Napierville.....	J. G. Laviolette.....	C. Lefebvre.....	P. D. Hébert.....	J. Gregoire, L. Martin, A. Merrizzi, D. Samoizette, P. Benoit, Toussaint Ca-tudal.
Nicolet No. 1.....	Bécancour.....	T. A. Lambert.....	L. E. Leblanc.....	J. Jutras.....	A. Macdonald, A. Leblanc, A. Buisson, E. Brassard, J. Pratie, A. J. Labarre, W. Demers.
Nicolet No. 2.....	Ste. Monique.....	Rev. C. Z. Rousseau	J. Beaubien.....	P. Milot.....	J. René, F. Décoteau, M. Provancher Vilbrun, L. Beaubien, J. Trudelle, F. Mauseau, F. Roy.
Ottawa No. 1.....	Aylmer.....	R. Conroy.....	R. Kenney.....	C. Symmes.....	H. Parker, T. B. Prentiss, C. Delisle, R. H. Klock, W. H. Hurdman, J. Luck, Sen.
Ottawa No. 2.....	Thurso.....	G. W. Cameron.....	J. Cummings.....	A. Waters.....	J. Parker, G. Millar, J. Cochrane, J. Lamb, C. Wright, J. Larwell, A. Mc-Naughton.
Pontiac.....	Clarendon.....	A. Stewart.....	G. Hodgins.....	M. Judgson.....	W. William Cobb, T. Morelle, J. Hodgins, S. Morray, G. Morrisson, T. Gra-ham, J. Wyman.
Port-Neuf.....	Capsanté.....	J. E. Thibaudau.....	C. Arcand.....	F. S. J. Rinfret.....	F. X. Frenet, R. Bernard, F. S. Hamelin, L. Leclaire, L. Dussault, J. L. Hardy, F. S. X. Larue.
Québec (Cité).....	Québec.....	H. S. Anderson.....	L. Blodéau.....	W. Moore.....	J. Bte. Kennard, J. Ashworth, W. Crawford, J. Dinning, R. S. Hopper, C. St. Michel, A. Robertson.
Québec (comté).....	St. Roch.....	Lt. Col. J. Laurin	Cap. P. Dorton.....	J. Bte. Déloge.....	F. Sansfaçon, T. H. Hamel, M. Soullion, H. Moss, T. May, Jacques Dion.
Richelieu.....	Sorel.....	J. W. Dorge.....	C. Magnan.....	J. G. Crobassan.....	R. Latraverse, J. C. Chapdelaine, J. B. Houle, W. Plasse, C. Neau, H. Mo-riin, L. Chapdelaine.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, BAS-CANADA, 1861. (suite.)

Sociétés.	Organisés à	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
Richmond	Melbourne	W. H. Webb	W. R. Philbrik	J. Main	C. Hall, N. Lawrence, E. Scott, J. Wilson, S. Baker, G. Silver, A. Fry.
Rimouski	Rimouski	A. E. Gauvreau	Rev. M. Duguay	J. Bte. Lepage	J. Bte. Bélanger, L. Bérubé, O. Roy, E. Lepage, Rev. M. G. Nadeau, A. Lavoie, M. Beaulieu.
Rouville	St. Césaire	Major Campbell	O. C. Rolland	J. Bte. St. Ongé	M. Fregeau, L. Gobeille, O. Crossfield, F. Bessette, R. Daigneau, C. E. Lévesque, Dr. Beque.
Sheffield	Waterloo	S. W. Blackwood	A. E. Knowlton	G. H. Allen	J. R. Clark, L. H. Knowlton, S. G. Johnson, T. Boyd, T. Wallace, A. Sanborn, Z. Greenwood.
Sherbrooke	Sherbrooke	Major H. Beckett	Rev. C. P. Mallory	Chs. Brooks	T. G. Robertson, A. D. Ball, H. Moc, A. Stevens, D. H. Muslin, H. Wilson, W. S. Feiler.
Soulanges	Coteau Landing	W. Ray	A. Charest	G. M. Dumesnil	D. McPherson, M. Giroux, J. Bte. Lebus, J. J. Pilon, P. Vincent, T. Parsons, F. Prieur.
Stanstead	Stanstead	S. Bean	H. J. Pierce	L. K. Benton	G. Pomroy, J. G. Christie, J. H. Hery, L. Cleveland, P. B. Wilcox, A. Hoyet, J. Baldwin.
St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	J. C. Perreault	F. X. Marin	A. Desilets	A. Besliste, H. Messier, M. Cordeau, L. Bourgeau, Olivier Sénécal, J. Bte. Michon, D. Morison.
St. Jean	L'Acadie	J. Bissonnette	B. Booth	L. L. Roy	S. Coupal, Jos. Bissonette, A. Boissonneault, C. Bouchard, Ed. Lord, F. G. Marchand, M. Deauu.
St. Maurice	Yamachiche	L. L. Desaulniers	C. Lajoie	F. E. Milot	G. Alarie, T. Meunier, N. R. Dufresne, J. Gréte, J. Bellemare, P. Lemai, D. Lacerte.
Terrebonne	Terrebonne	A. Turgeon, jr.	J. Morris	Dr. Smallwood	F. Forget, R. Filion, M. Moody, P. E. Marier, J. Oswald, A. Kimpton, A. Payment.
Temiscouata	Isle Verte	N. Tétu	J. B. Pouliot	L. N. Geauvreau	Ant. Lebel, Abr. Lebel, L. Demeul, L. A. Bertrand, E. Duette, D. Bertrand, G. Gagnon.
Trois-Rivières	Trois-Rivières	J. McDougall	O. Duval	E. Aubry	Frs. Dufresne, A. Cloutier, D. Dufresne, H. Lacerte, O. Goin, F. Bettey, Ed. Barnard, fils.
Vaudreuil No. 1.	Vaudreuil	R. U. Harwood, jr.	J. Ahern	Ed. Lefèvre	E. P. Groux, G. Avde, F. X. St. Denis, A. Léger, A. St. Julien, A. Lande, Jos. Fion.
Vaudreuil No. 2.	Rigaud	D. McMillan	A. C. Cholet	E. N. Fournier	S. Fournier, A. St. Denis, A. McLachlan, J. Park, S. Bedard, C. McGreavy, F. E. Chevrier.
Verchères	Verchères	L. H. Massue	A. Vandandaigue	J. N. A. Archambault	F. X. Renoit, E. Dufresne, R. Marchesseault, C. Chabot, P. Chicoine, F. Geoffroy, C. Beauchemin. [McConnell.
Wolfe	Dudswell	W. H. Lothrop	J. C. Lasell	A. Lothrop	N. Andrews, B. C. Bishop, H. G. Bishop, E. Westman, D. Smith, E. Coté, B. E. Coté, B. I. Gill, L. Gill, J. Duguay, A. L. Goin, F. X. Labaie, père, J. M. Coté, P. Payan.
Yamaska	St-François du Lac	J. Wurtele	M. Fortier	Et. Boucher	

VOYAGES AGRONOMIQUES.



FTRE partout où il se produit un fruit agricole important et le mettre sous les yeux de nos lecteurs, tel est le but de nos voyages agronomiques. Le journalisme agricole diffère essentiellement du journalisme politique en ce qu'il lui faut aller chercher sa matière, non pas dans les cercles des villes et aux coins des rues où se font les faits divers, mais sur le terrain des opérations agricoles, soit aux champs soit aux bâtiments d'exploitation ; et pour peu que ce journal circule dans toutes les parties d'une province aussi vaste que celle du Bas-Canada, on conçoit que la difficulté de se procurer des renseignements spéciaux aux localités croît en raison de leur éloignement. C'est donc une tâche bien lourde que la rédaction s'est imposée en promettant aux lecteurs un compte rendu mensuel sur les cultures de nos districts ruraux et sur la pratique suivie par les agriculteurs les plus distingués de chaque district. Et de fait, sans la courtoisie des directeurs de la Compagnie Richelieu qui nous a permis de circuler librement sur tous ses bateaux et l'obligeance avec laquelle le Grand-Tronc nous a accordé la même faveur sur toute sa ligne, il nous aurait été presque impossible d'encourir les dépenses de voyage qu'entraînent les nombreux déplacements qu'il nous faut faire pour constater tous les faits importants qui se produisent. Depuis notre dernier numéro la rédaction peut donner des comptes rendus sur les expositions cultures et fabriques suivantes pour les avoir visitées personnellement.

L'exposition de l'Etat de New-York.

L'exposition de l'Etat de Michigan.

L'exposition provinciale de London, H.-C.

Les expositions des comtés de Laval, Jacques Cartier, Québec, Richelieu, Chateauguay, Trois-Rivières.

Les vacheries et porcheries d'engraissement de M. Morton, Kingston.

La ferme de M. Olivier Fortier, Beauport.

La ferme de l'Asile des Aliénés de Beauport.

La ferme de M. H. Anderson, Beauport.

La fabrique d'huile de lin de Beauport.

La fabrique de plâtre de Québec.

Si nos lecteurs réfléchissent aux difficultés de l'expédition d'un premier numéro, ils comprendront que nous n'avons pas perdu un instant pour remplir le programme que nous nous sommes imposé.

Nous ne croyons pas pouvoir entrer dans aucun détail sur les expositions des deux Etats de New-York et du Michigan. Comme journaliste il était important que nous fussions exactement informé sur les progrès réalisés par nos voisins, afin de pouvoir le cas échéant, suggérer les modifications à apporter dans la construction de nos instruments d'agriculture, ou bien connaître les éleveurs en renom pour le cas où quelques uns de nos cultivateurs désireraient importer des animaux de choix. Nous avons étudié avec beaucoup d'attention leurs animaux de différentes espèces et de différentes races, ainsi que la classe nombreuse de leurs instruments perfectionnés. Nous avons admiré de bien beaux types de reproducteurs, mais, somme toute, le Canada n'a rien à leur emprunter et les deux seuls concurrents canadiens qui se soient rendus à l'exposition de l'Etat de New-York ont eu le plaisir d'en revenir avec tous les honneurs. M. Morton dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance, représente cette classe de jeunes agriculteurs aux idées neuves et progressives dont le nombre est encore trop restreint dans notre pays ; il se livre à l'éducation de la race Ayrshire dont il a tiré les souches des troupeaux de Messieurs Dodds et Logan. Avec des soins intelligents et une bonne alimentation, fruit d'une bonne culture, il a conservé la race avec tous ses caractères distinctifs. C'est le troupeau le plus régulier d'Ayrshire que nous ayons vu et nos lecteurs pourront en juger par eux mêmes au prochain concours provincial du Bas-Canada ; car M. Morton se propose de venir disputer les premiers prix à Messieurs Logan et Dodds. Qu'il nous suffise de dire que M. Morton a remporté du concours de l'Etat de New-York, avec ses Ayrshires seuls, seize prix. M. W. Elliott de Kingston a exposé une génisse Durham

seulement ; cette génisse est un des plus beaux animaux de sa race et a justement mérité le 1er prix de sa section. Nous avons profité de notre séjour à Kingston pour visiter M. Elliott ; sa culture n'a rien de remarquable, mais il possède de beaux échantillons de la race noire d'Essex qu'il vend au prix de \$16 le couple.

Pour les instruments, nous avons constaté dans les moissonneuses des améliorations importantes et nombreuses qui se rapportent toutes à la barre porte-scie. Le grand obstacle offert à ces machines était jusqu'à ce jour de lui faire éviter les buttes, en un mot suivre les ondulations du terrain et dans quelques cas de franchir un obstacle considérable, comme une pierre, une souche. On y est parvenu en y attachant la barre porte-scie à un ressort de 3 pieds de longueur très flexible et par conséquent se pliant à toutes les ondulations du sol. Au moyen d'un levier, il se ploie entièrement et la scie s'élève à 18 pouces du terrain. Voilà les modifications apportées à la machine mise en marche ; mais s'agit-il de la transporter à quelque distance, de la conduire dans un passage étroit, la barre porte-scie est armée à sa base d'une jointure qui lui permet de prendre une position verticale au côté du conducteur, ou bien encore de se rabattre à ses pieds en reposant sur la flèche de l'attelage. Ainsi disposée la machine peut franchir au galop les plus grandes distances sans occuper plus de largeur que n'en prend une paire de chevaux. Ce sont là, croyons-nous, des améliorations de la plus haute importance et que nous recommandons expressément à nos constructeurs.

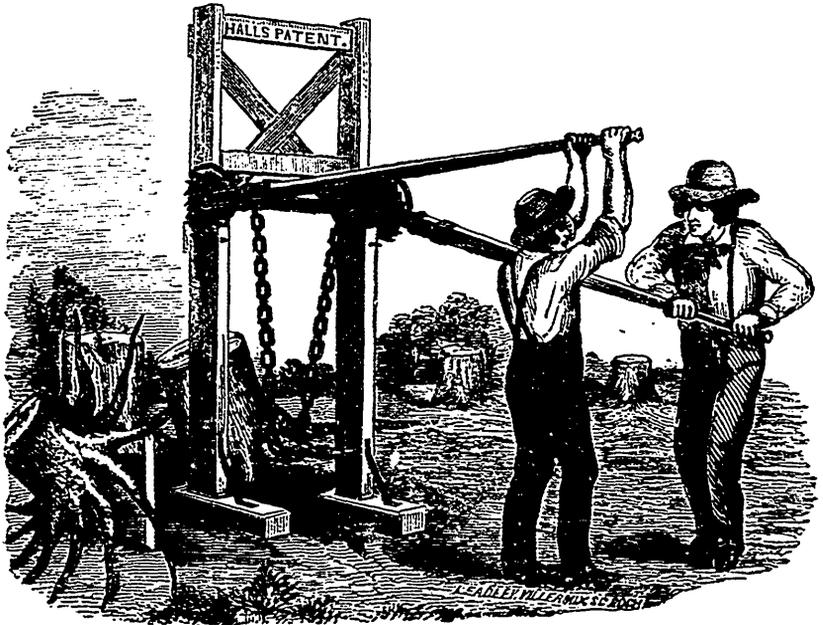
Ce qui nous a le plus frappé ensuite ce sont les semoirs à toutes graines dont le nombre et la variété indiquent un besoin évident de cet auxiliaire des travaux agricoles. Nous avons déjà, dans l'Agriculteur, attiré l'attention de nos lecteurs sur ces instruments qui en Angleterre sont réellement l'expression du progrès auquel est arrivé l'Agriculture moderne. Le problème de la semaille des récoltes est des plus complexes et d'une importance relative. Là où les façons les plus nombreuses ont été données au sol, où un capital énorme a été placé en engrais de ferme et en engrais artificiels, où le loyer d'un arpent de terre s'élève à peu près au prix d'achat de la même étendue de terrain ici, on conçoit que l'agriculteur ne néglige rien pour assurer une bonne semaille, la dernière opération et par conséquent celle qui doit

décider de l'utilisation de toutes celles qui l'ont précédée. Aussi qu'elle responsabilité dans le semail ; c'est ordinairement le chef ouvrier de la ferme qui est chargée de l'opération délicate des semailles. Il lui faut varier la quantité de semence à appliquer selon la nature du sol, son état d'ameublissement et de fertilité, selon qu'il y a plus ou moins de mauvaises herbes, et enfin selon la nature de la semence. Les semailles en lignes deviennent impossibles, à la main sans un temps considérable. Malgré la plus grande habileté un vent un peu fort ne manque pas de gêner l'opération. Ensuite pour recevoir la semence, il faut des hersages répétés bien souvent sans effets et une quantité considérable de semence est perdue. C'est pour obvier à ces nombreux inconvénients que les cultivateurs anglais ont les semoirs et que ces instruments sont aussi connus en Angleterre que les charrues chez nous. Ils sont arrivés à répandre la quantité de semence voulue depuis le blé d'inde jusqu'à la graine de navet, à la profondeur voulue et en lignes espacées de 5 pouces à 3 pieds et au-delà. Les semences placées dans les meilleures conditions de végétation ne manquent jamais et le cultivateur économise ainsi une quantité de semence considérable. Nos voisins ont parfaitement compris tous ces avantages et ils veulent se les approprier au plus bas prix possible, aussi s'efforcent-ils d'obtenir les mêmes effets avec plus de simplicité dans les rouages ; ils réussissent assez bien et s'approchent assez généralement des modèles anglais. Une particularité qui les caractérise se trouve dans l'amateur des fouilleurs dont le travail est beaucoup plus énergique dans les semoirs américains appelés à trace leur sillon dans des terrains beaucoup moins bien pulvérisés que les champs anglais. Au reste l'exposition provinciale de Londres, H.-C. offrait des échantillons de semoirs pouvant lutter avec les modèles américains. En Angleterre la plupart des semoirs se bornent à la distribution des semences, aux Etats-Unis ces instruments cumulent la distribution des graines fourragères et des engrais pulvérents, disposés dans des boîtes spéciales.

À l'exposition de l'état du Michigan notre attention a été attirée par un instrument que nous nous étions habitué à considérer comme une invention Canadienne et que nous avons retrouvé chez un exposant du comté de Pontiac dans l'état du Michigan. C'est un arrache souche d'une gran-

de puissance breveté aux Etats Unis par Mr. Hall en 1858. Nous connaissons cette instrument depuis longtemps pour l'avoir vu fonctionner chez Mr. Ossage dans l'Île de Montréal et nous nous exprimons de le mettre sous les yeux de nos lecteurs, certains que nous sommes qu'ils ne sauraient employer un engin plus puissant à la tâche difficile de l'arrachage des souches. Mr.

Ossage en plaçant le batis sur un traineau à grandement facilité son transport et nous croyons que c'est là une amélioration importante. Au reste la construction est si simple que nos cultivateurs peuvent eux-mêmes l'entreprendre et Mr. Ossage fournirait aux plus bas prix, nous en sommes sûrs, les fontes et parties en feu. Cette machine n'a guère besoin de discription,



Arrache souches de M. Hall, Pontiac, Michigan.

elle s'explique d'elle même. Les leviers mus à bras d'hommes agissent au moyen d'une dent sur les engrenages fixés à l'axe de l'instrument autour duquel s'enroule par les deux bouts la chaîne passée sous une des racines de la souche. Rien ne résiste si le levier a assez de longueur, 12 pieds suffisent ordinairement. Dans l'arrache souche de Mr. Ossage un seul des bouts de la chaîne s'enroule et à l'autre extrémité se trouve une paire de griffes en fer dont l'objet est de saisir la souche sans avoir besoin de la déraciner. Nous reviendrons sur cet instrument.

A l'exposition de l'État de New-York nous avons remarqué tout particulièrement un instrument d'une grande simplicité dans sa construction et donnant un admirable résultat. La fabrication du beurre est une opération qui donne lieu à la création de mille et une inventions plus ou moins

ingénieuses, mais aucune de celles que nous connaissons ne réunissent les avantages de la barate Seeley's que nous sommes en mesure de recommander tout particulièrement à nos lecteurs. Dans notre dernier numéro la rédaction a promis d'illustrer par des gravures les instruments et les animaux que nous remarquerions plus particulièrement, et nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui faire honneur à notre promesse. Nous avons dit que nous ne négligerions rien pour rendre notre journal digne du patronage officiel dont nous sommes honorés et nous osons espérer que nous ne faillirons pas à notre parole.

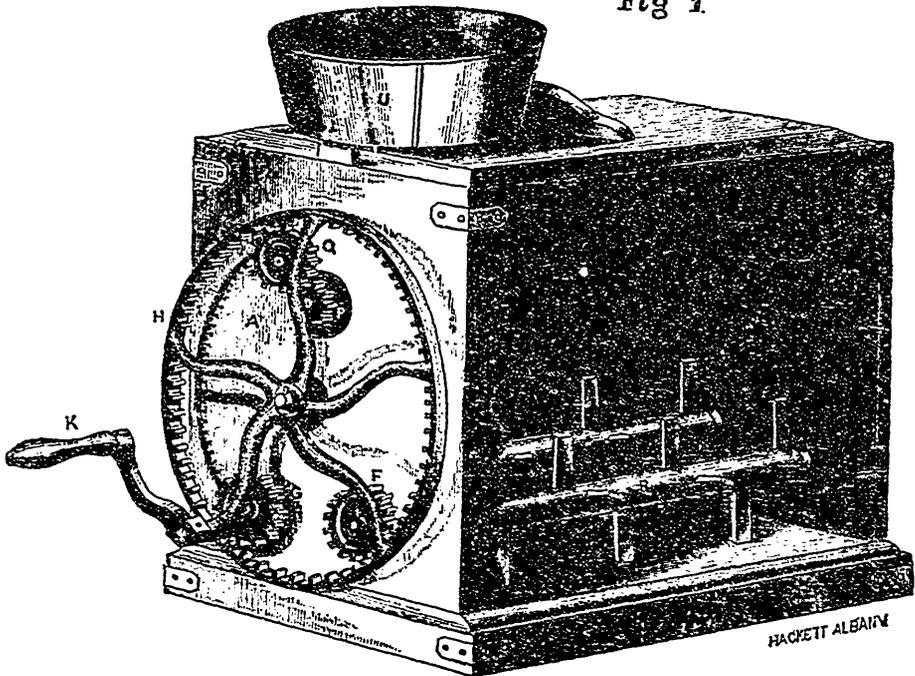
Avant de commencer la description de cette barate nous devons déclarer qu'elle se vend de \$5 à \$8 selon la grandeur. Nous l'avons vue à l'essai et nous avons dû convenir qu'avec moins de temps, elle donnait autant de beurre que les meil-

leurs barrates que nous ayons vues. L'opération se fait avec du lait frais, une demi-heure après la traite, du lait sûr ou de la crème, dans l'espace de deux à cinq minutes. Le travail en est facile; elle est simple, à bas prix et durable.

Voici la description des parties dont elle se compose, la Fig. 1 donne une vue générale de la barrate. C'est une boîte ordinaire en bois, avec couvert. A l'intérieur sont deux agitateurs CB armés de palettes, également en bois et tournant en sens inverse au moyen des deux engrenages F et

G mis en mouvement par la roue motrice H. Telle est la barrate proprement dite. Mais la crème ou le lait pénètrent dans la barrate en passant par un appareil tout spécial et auquel l'inventeur attache une grande importance. Cet appareil est vu en coupe dans la Fig. 2. Il consiste dans une chambre fermée des deux côtés L et M dans laquelle tourne avec une certaine vitesse le disque N fixé à l'axe P également mis en mouvement par la roue motrice H au moyen de l'engrenage Q fig. 1 qui par un mouvement latéral engraine ou désengraine de

Fig 1



Barrate de Seely, Albany, New York.

manière à mettre l'appareil en mouvement ou le laisser au repos pendant que la barrate proprement dite fonctionne. Voici maintenant l'opération telle qu'elle se pratique. Le lait est versé dans le vaisseau U placé sur la barrate et armé d'une gouttière conduisant le lait dans la chambre de l'appareil fig. 2, où il subit l'action du disque N fig. 3. Ce disc par la force centrifuge, lance violemment le lait sur les côtés de la chambre profondément incrustés en forme de losanges. C'est alors que les globules butyreux qu'il contient se brisent, paraît-il, au contact de ces surfaces rugueuses mises en

mouvement et tombent plus bas dans la barrate proprement dite, pour être agglomérés les uns aux autres par les agitateurs C et B. Du mouvement que le lait est complètement passé dans la barrate, l'appareil préparateur fig. 2 est mis hors d'engrenage et les agitateurs sont seuls mis en mouvements.

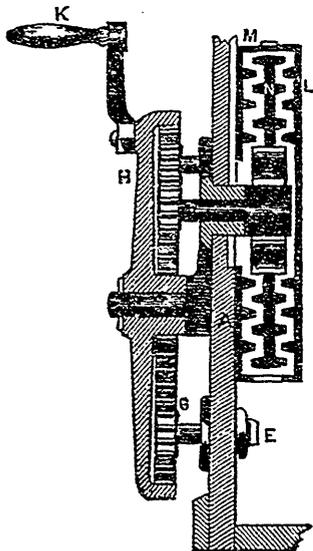
Nous différons personnellement avec l'inventeur sur l'action de sa barrate, bien que nous soyons parfaitement d'accord sur l'excellence des résultats. Nous ne pensons pas que les globules butyreux infiniment petits dans le lait puissent se briser, nous avons toujours appris à nous expliquer

la fabrication du beurre par l'adhérence de ces globules les uns aux autres soit par des chocs, soit par compression. Le grand problème à résoudre est d'abord de rendre les globules butyreux les plus adhérents possibles et cela s'obtient par la température seule. Si le lait est trop froid les globules ont la consistance du suif et n'adhèrent pas, si le lait est trop chaud les globules ont la consistance de l'huile et n'adhèrent pas d'avantage. Il faut un juste milieu qui approche assez d'une température modérée. Alors pour peu que les globules soient en contact ils adhèrent facilement les uns aux autres, et c'est à notre avis à l'aide du frottement exercé sur les globules du lait par les différentes

parties de la barrate Seeleys que nous pouvons nous expliquer ses résultats extraordinaires.

Telles sont les particularités qui nous ont le plus frappé dans les deux expositions des Etats de New-York et du Michigan. Celle du Haut-Canada mérite plus particulièrement notre attention, d'abord parce que le Haut-Canada est à proprement parler le Canada et ensuite parcequ'elle était de beaucoup supérieure à ce que nous avons vu aux Etats-Unis. Nous félicitons nos compatriotes de l'Ouest des progrès réalisés dans l'art agricole et nous sommes fiers de leur supériorité, car aux yeux de l'étranger nous en prenons notre part. Longtemps nous avons cru que les Etats-Unis

Fig. 2

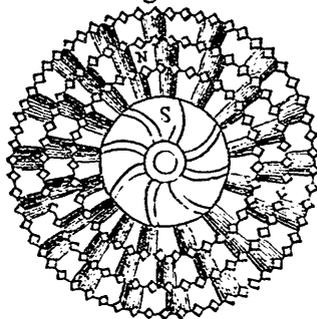


Section de l'appareil préparateur.

nous étaients supérieurs soit dans l'élève du bétail, soit dans la construction des instruments aratoires, aussi avons-nous été agréablement déçus lorsqu'après avoir visité leurs expositions nous avons dû constater en notre faveur une supériorité tellement évidente qu'il nous a fallu nous rendre sans discussion. L'exposition provinciale du Haut-Canada de l'aveu d'un grand nombre d'agriculteurs bien informés aurait figuré avec honneur, même en Angleterre et bien certainement en France. Sans doute, il n'y avait pas là ces types exceptionnels et en petit nombre que l'Angleterre sait seule produire et qui font l'é-

tonnement et l'admiration de l'univers, mais la moyenne des animaux exposés de toutes races et de toutes les espèces pourrait rivaliser avantageusement avec les produits anglais. Nous avons déjà vu les concours du Haut-Canada, mais nous n'avons pu nous défendre d'une agréable surprise en face de ce concours vraiment remarquable. La ville de London n'a rien négligé pour en assurer le succès et nulle part, en Europe, n'avons-nous vu des constructions permanentes, pour abriter les produits exposés, établies avec l'élégance et la solidité des bâtisses de London. Aussi les exposants et les visiteurs n'ont pas

Fig. 3



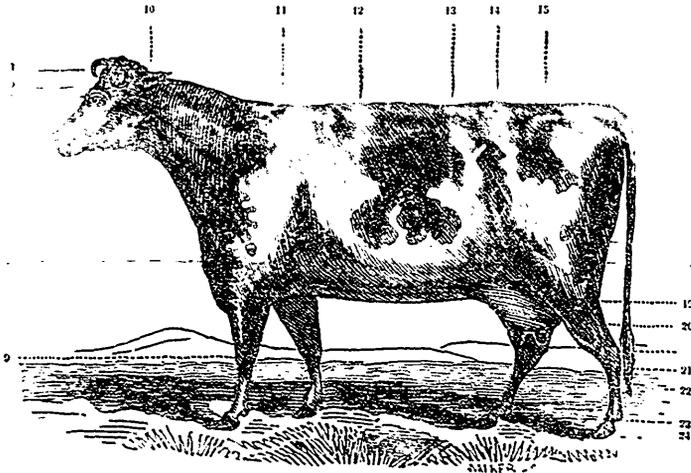
Vue du disque.

manqué; dans un seul jour 23,000 billets d'admission ont été vendus, et si à ce nombre nous ajoutons les exposants, les billets de membres, les invités etc., etc., nous avons un total de 30,000 personnes, et nous croyons qu'elles étaient sur le terrain. Cette immense population était composée presque exclusivement de cultivateurs, tous bien mis et parfaitement sobres. En contemplant cette agglomération de bras vigoureux énergiquement à l'œuvre de la production agricole, nous comprenions qu'il y avait là l'avenir d'un grand peuple.

Il nous serait impossible d'entrer dans les détails de cette exposition vu le

cercle restreint de cette revue. Aussi ne nous arrêterons-nous que sur les points les plus saillants.

Avant de commencer la revue des animaux exposés nous allons donner deux types de production pour le lait et pour la viande. Notre expérience nous a appris que les animaux de toutes les races et de toutes les espèces, à mesure qu'elles se perfectionnaient se rapprochaient d'un type commun donnant la plus grande somme de produits soit en viande, en lait, en travail ou en laine. Ainsi en prenant la race Ayrshire pour type laitier nous aurons des Normandes, des Canadiennes, des Alder-



Production du lait.

Abdomen de 12 à 14.
 Abords 16.
 Arrière-train de 13 à 16.
 Avant bras 9.
 Avant-train de 13 à 10.
 Boulet 23.
 Canon 23 à 21.
 Chanfrin 2 à 4.
 Cordes beurrières intersection 18 et 14.
 Culotte de 14 à 16 et 19.
 Dos 11 à 16.
 Encolure 10 à 11.

Fanon de 8 en descendant.
 Flanc 13 à 14.
 Front 1 à 2.
 Ganaches (joues) 3 à 6. depuis l'oreille.
 Garot 11.
 Gorge de 7 à 8.
 Hanches 14.
 Nazeaux 5.
 Périnée de 16 à 20 au pis.
 Pied 24.
 Poitrine de 8 à 12.
 Sources intersection de 19 et 12.

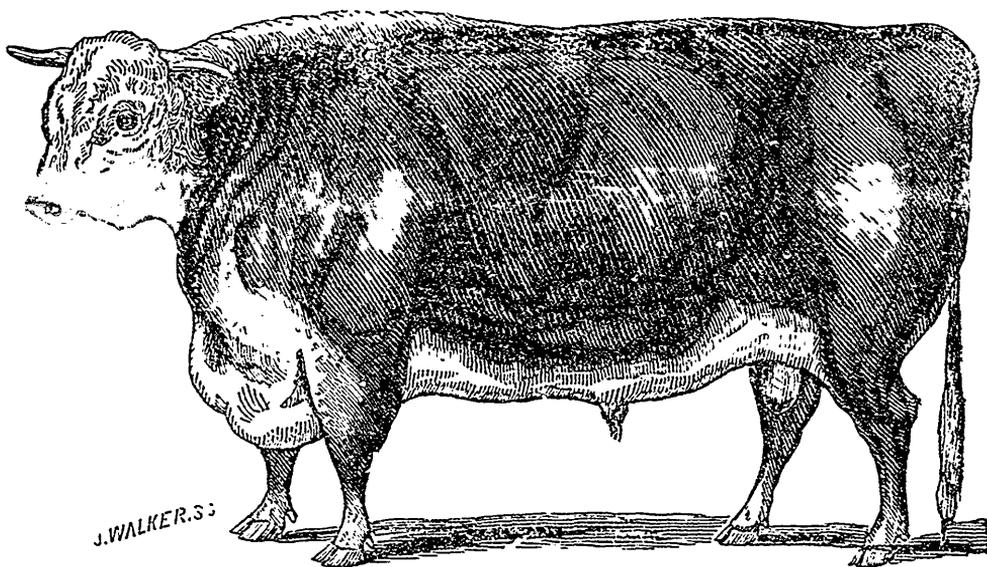
may, en un mot des vaches de toutes les races se rapprochant beaucoup de sa conformation, et ce rapprochement sera d'autant plus frappant que le degré de perfection sera plus élevé. De même en prenant le Durham pour type de la viande, nous avons les Herfords, les Devos, les Galloway, qui s'en approchent dans la même proportion. Nous croyons donc devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, deux animaux fort remarquables chacun dans

leur spécialité, en donnant leurs caractères distinctifs.

La gravure ci-dessus représente bien tous les caractères du type laitier. Il est certain qu'il ne peut plaire à l'œil, les grands développements des organes qui déterminent une abondante lactation s'y opposent. C'est d'abord un abdomen volumineux, large et bien descendu, contrastant singulièrement avec une poitrine rétrécie dans toutes ses dimensions. Si à

cette poitrine nous ajoutons une encolure longue et mince terminée par une tête décharnée, nous aurons une idée de l'apparence générale d'une excellente laitière pourvu toutefois que, dans ce tableau, une maigreur outrée de toutes les parties vienne ajouter encore au portrait peu flatté par la nature d'un type laitier. Et cette conformation caractéristique de l'Ayrshire s'obtient en Ecosse de la manière suivante. Le jeune veau promptement sevré, est mis au pâturage et plus tard il reçoit à l'étable

une ration exclusive de foin. Forcé de consommer une nourriture relativement pauvre, le jeune animal absorbe une ration volumineuse qui a pour effet de détendre les parois abdominales. Les principes alimentaires se présentent à l'élaboration des poumons en petites quantités et les organes de la respiration restent peu développés. Comme conséquence la poitrine est plus tard rétrécie et devient un des caractères saillants de la conformation laitière dont l'aspect générale peut se résumer en



Production de la viande.

deux points principaux : abdomen volumineux, poitrine étranglée qui se répètent dans toutes les races de quelque partie du monde qu'elles soient, dont l'aptitude spéciale est la production du lait. Chez les animaux types de la production de la viande au contraire nous avons une vaste poitrine et un abdomen relativement peu développé. Ces deux caractères principaux s'obtiennent par une alimentation riche et peu volumineuse. Le système respiratoire habitué à une élaboration puissante prend des proportions considérables tandis que les intestins accoutumés à une nourriture riche mais peu volumineuse conservent des dimensions ordinaires, et relativement moindres. La gravure ci-dessus nous donne une idée bien exacte de ce que nous appelons un type d'engraissement.

La tête est légère, l'œil doux et saillant, le front large, la ganache effacée, le cou

court, le fanon proéminent et bien rempli. Le garot est épais, la poitrine large et profonde, l'épaule ample et droite, l'avant bras très développé à la partie supérieure, le genou mince, le canon petit et court et le pied fin. Le dos forme table depuis le col jusqu'à l'extrémité de la croupe, les hanches sont larges, le flanc étroit, la queue mince, et noyée dans les abords, la culotte largement étoffée et le tout est enveloppé d'une peau fine, moelleuse et élastique, au poil épais et soyeux. Tel est le type d'un bœuf de boucherie. L'abondance de matière à insérer dans ce numéro ne nous permet pas d'entrer dans de plus grands détails sur les caractères à rechercher soit dans le type laitier, soit dans le type d'engraissement. Mais dans un prochain numéro nous reviendrons sur ce sujet que nous traiterons de la manière la plus complète qu'il nous sera possible, en

nous arrêtant particulièrement sur les moyens de développer dans les races la prédominance des aptitudes à une production spéciale.

Le bétail de toutes les espèces était bien remarquable et il y a à cela plusieurs raisons. Les cultivateurs du Haut-Canada comprennent parfaitement toute l'importance qu'il y a pour eux à avoir de bonnes races d'animaux. Il est bien établi qu'un animal perfectionné à nourriture égale, pourvu qu'elle soit bonne, donnera deux fois plus de produits dans un même espace de temps qu'un animal de race non perfectionné, et les cultivateurs du Haut-Canada l'ont appris soit en Angleterre d'où ils viennent ou de leurs voisins qui en sont venus. Et nous attribuons à cette immigration constante une grande partie de la bonne culture adoptée par eux généralement. Les nouveaux venus arrivent avec toutes les améliorations les plus récentes dont ils font part à tout le voisinage, et ainsi de proche en proche l'amélioration marche à pas de géant, parceque sur tous les points du Haut-Canada il y a de petits centres qui vont grandissant chaque année. Le système de culture a une influence immédiate sur la production des bestiaux, et le grand secret de la supériorité de leurs animaux se trouvent tout entier dans la culture des récoltes fourragères qu'ils ont adoptée sur d'immenses étendues. En été c'est le pâturage après prairie, en hiver c'est la ration des navets, de carottes, de betteraves dont le résultat est de donner à leurs animaux une supériorité incontestable sur les nôtres. Peut-être le climat est-il pour quelque chose dans la facilité avec laquelle ils pâturent de bonne heure le printemps et tard l'automne; mais cet avantage ne représente tout au plus qu'un mois de stabulation, ce qui est bien peu. Nous sommes persuadés que du moment que nos cultivateurs adopteront une culture permettant de bien nourrir les animaux soit en hiver, soit en été, nous pourrons rivaliser avec le Haut-Canada pour tous ses produits. Et nous ne craignons pas de dire que nos quelques bons éleveurs arrivent à des résultats qui ne nous permettent pas d'en douter. S'ils importaient comme les Haut-Canadiens, de plus beaux reproducteurs, dès aujourd'hui ils pourraient se mesurer avec eux pour les races d'engraissement.

En faisant une appréciation générale des races de boucherie exposées au concours provincial du Haut-Canada, nous n'hé-

siterons pas à donner la supériorité à la race Durham dont nous avons admiré des échantillons bien rares par leur supériorité. Nous en sommes venu à la conclusion que c'est folie aujourd'hui d'importer d'Angleterre, à grands prix et à grands risques, des reproducteurs Durham inférieurs, à prix égaux, à ce que nous pouvons obtenir du Haut-Canada. La race Hereford, dans notre opinion inférieure au Durham, était très bien représentée par une importation de 9 animaux de choix de cette race faite par M. Stone de Guelph; auquel l'agriculture canadienne doit beaucoup de l'amélioration réalisée dans l'amélioration de notre bétail. Ce monsieur importe annuellement un nombre considérable de Durham et a mérité à juste titre les premiers prix de cette classe. L'espèce ovine ne lui doit pas moins, et cette année seule il a importé 60 brebis et béliers, Leicester, Cotswolds et South Down d'une grande valeur. Les Herefords élevés dans le pays étaient certainement très remarquables. Les Devons venaient ensuite en troupeaux nombreux et justement appréciés, suivis par les Galloway et les West Hiland. En un mot un agriculteur anglais à la vue de ces troupeaux nombreux des races anglaises les plus appréciées aurait eu peine à se croire à 1200 lieues de son pays.

La race Ayrshire était mieux représentée que les années précédentes. M. Morton de Morton, H.-C., était de tous les exposants celui qui figurait avec le plus d'avantage. Son troupeau bien choisi, et nombreux offrait des échantillons à tous les âges qui méritèrent 13 prix sur leurs concurrents.

L'espèce ovine ne le cédait à l'espèce bovine ni en nombre ni en distinction. Les Cotswolds et les Leicesters importés en grand nombre des meilleurs éleveurs anglais rivalisaient entre eux et méritaient également l'admiration de tous. Les South Down des troupeaux anglais de Sir Janas Webb et du Duc de Richmond, n'étaient pas moins remarquables et étaient supérieurs à tout ce que nous avons vu en France. Les ampshiredowns plus étoffés et de plus grande taille étaient en petit nombre mais bien représentés. Les Cheviots et les Merinos complétaient l'exposition. En un mot toutes les races ovines anglaises de quelque distinction étaient représentées et très favorablement.

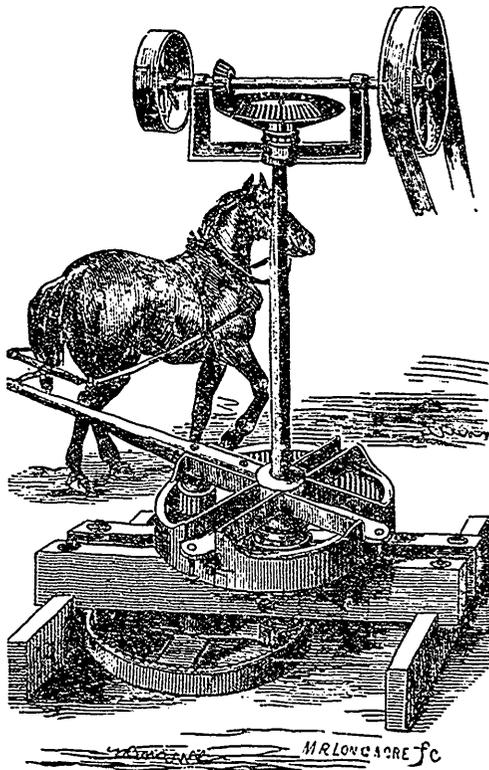
L'espèce porcine offrait l'innombrable variété de races pures et de croisements divers qui lui sont particuliers. Il n'y

avait pas un animal médiocre et un grand nombre méritaient à tous égards des premiers prix, aussi le travail du jury a-t-il du être des plus difficiles.

L'espèce chevaline offrait un grand nombre de beaux chevaux, la plus part carrossiers. En général le Haut-Canada nous est inférieur pour les races de gros trait importées ainsi que de trait moyen représentées par la race Canadienne. Les chevaux de selle et les carrossiers constituent leur principale production, et dans ces deux classes ils avaient un grand nombre de chevaux de distinction.

La classe des instruments aratoires était bien digne de fixer l'attention par leur

grande variété, et par la solidité de leur construction. Le progrès est des plus sensibles dans cette classe même depuis 3 ans seulement. Comme instruments destinés à la préparation du sol nous avons vu à London les modèles anglais les plus en renom de Ransom, Howard, Hornsby. Charrues, herbes, rateaux, butteurs, houes à cheval, scarificateurs, tous étaient dignes de figurer avec honneur au prochain concours international d'Angleterre, et nous les recommandons spécialement à l'attention de la commission chargée de la représentation de nos produits à cette grande exposition industrielle. Les machines à battre ne laissent rien à désirer comparées à leurs riva-



Manège circulaire de Bennet Brothers, New-York.

les des Etats-Unis. Le Haut-Canada a adopté le manège circulaire de préférence au plan incliné trop généralement employé ici. Tous les jours on s'étonne des tares nombreuses de la plupart de nos chevaux; le mal est rendu à un tel point qu'il est presque impossible aujourd'hui de trouver un cheval parfaitement sain dans nos campagnes. Pour nous il n'est pas douteux

que les manèges à plan incliné mobile n'y soient pour beaucoup et nous travaillerons autant qu'il sera en notre pouvoir à leur suppression en faveur des manèges circulaires. Nous donnons ici deux gravures pour illustrer cette différence, mais en nous réservant le droit de revenir sur une étude complète des manèges et des machines à battre dans un prochain numéro. Qu'il

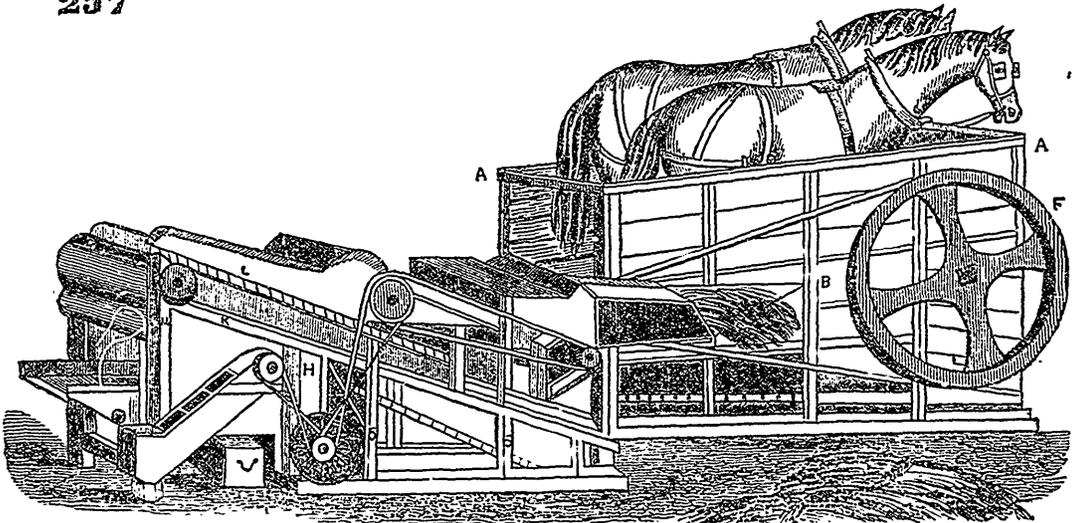
nous suffise de dire que l'un n'est pas plus coûteux que l'autre tout en donnant des résultats beaucoup plus satisfaisants. Mais déjà les manèges ne suffisent plus et la vapeur a fait son introduction dans plusieurs fermes du Haut-Canada. Nous avons remarqué sur le terrain deux locomobiles dont une surtout réunissait tous les avantages désirables dans une locomobile agricole. Nous reviendrons également sur ce sujet. Une machine de 8 chevaux-vapeurs fixe coûte \$550 et mobile \$600, avec une grande économie de combustible et une grande facilité d'entretien.

Le concours provinciale de London s'est terminé par un banquet auquel assistait l'élite des agriculteurs et des hommes haut marquants du Haut-Canada. L'influence de ces grandes réunions, les discours auxquels elles donnent lieu amènent nécessairement comme résultat, le progrès de l'agriculture. Le président de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada l'Honorable L. V. Sicotte, en réponse à la santé portée au succès de l'association agricole du Bas-Canada, a fait ressortir avec son bonheur habituel les

causes de la supériorité relative de l'Agriculture du Haut sur le Bas-Canada, tout en constatant que pour certains produits notre province pouvait rivaliser avec celle du Haut-Canada, et en promettant pour un avenir prochain l'égalité dans tous les produits. C'est en se connaissant mieux, en venant plus souvent en contact avec la province supérieure que nous nous tiendrons à son niveau dans la grande lutte du progrès agricole. En Angleterre ces banquets sont de rigueur dans tous les grands concours et nous voudrions les voir adopter dans notre section de la province.

Au dernier concours de la Société Royale d'Agriculture d'Irlande, Lord Monck, notre nouveau gouverneur, fit un discours remarquable en proposant la santé de La Société Royale de Dublin et des sociétés sœurs d'Angleterre et d'Ecosse. Nous aimons à voir à la tête de notre gouvernement, un homme aux vues larges, fait à l'étude des progrès de l'agriculture moderne, et ayant été à même d'apprécier les résultats immenses d'une culture intelligente, aidée de capitaux.

257



Manège a plan incline mobile.

La Société Royale d'Agriculture de Dublin, "dit-il," se compose de membres qui ont le mérite d'avoir fondé la plus ancienne Association Agricole du Royaume. Un siècle s'est écoulé déjà depuis que cette Société a pris la direction du progrès agricole, et nous nous rappelons qu'elle fut la première à instituer les concours qui après avoir commencé avec bien peu de succès ont grandi et sont devenus

ce que nous les voyons aujourd'hui, des expositions pouvant égaler celles du Royaume-Uni, et comme Irlandais je le constate ici avec honneur et orgueil.

Le résultat des efforts de ces sociétés sur la prospérité générale est mis en évidence, non seulement par l'exposition des types magnifiques que nous voyons sur le terrain, mais surtout par l'amélioration obtenue dans la production

du bétail de toutes les espèces, possédé par nos cultivateurs. Mais je serais injuste envers ces associations si je bornais leur action à leur influence sur la prospérité agricole de notre pays. Si l'expérience des dernières années nous a appris quelque chose, c'est bien que notre prospérité repose sur l'industrie et le commerce. On ne peut donner une impulsion au progrès agricole sans qu'une impulsion égale donne au commerce et aux manufactures en soit le résultat.

Il est une autre action de ces sociétés que nous ne saurions trop apprécier. Messieurs, il est une autre raison pour laquelle le but, je pense, de ces sociétés doit mériter toute votre attention. Nous avons chacun nos propres opinions sur la religion et la politique, nous y tenons consciencieusement; nous nous y conformons. Dieu nous défend de faire autrement! La discussion libre est, à mon sens, le nerf du progrès et de l'avancement. Dans des intelligences élevées entretenant consciencieusement et avec énergie des opinions adverses, s'insinuent ces principes qui brillent dans les génies de la littérature, des sciences et des arts. Mais, messieurs, la nature de l'esprit humain est telle que l'attachement aux opinions est porté à produire un antagonisme personnel et des rancunes de sectes; et il me semble que, si vous pouvez réussir à amener des hommes différant entre eux de politique et de religion, à agir en commun dans un but commun, vous devez pareillement adoucir ce qui pourrait survenir d'irritant dans le maintien des opinions adverses, et, agissant ainsi, vous travaillerez tous ensemble pour le même objet, et probablement vous les engagerez à sacrifier la force de leurs opinions sur d'autres matières, et à exprimer ces opinions avec plus de tolérance et de modération. Messieurs, cette occasion, elle est offerte par les sociétés telles que celle dont nous nous occupons aujourd'hui. Ici est l'arène dans laquelle les hommes de toutes croyances et de tous les partis mettent pour le moment leurs différends de côté et travaillent de concert pour l'intérêt de la société, pour le progrès de leur pays et la prospérité de leurs concitoyens. On peut à ces sociétés appliquer avec justesse ces paroles d'un grand historien et poète dont nous avons raison de déplorer la perte récente :

« Ici l'on sert l'Etat sans aucun différend ;
Le riche aide le pauvre et le pauvre le grand. »

L'assemblée de l'Association Agricole du Haut-Canada, le dernier jour de l'exposition, s'est distinguée par une résolution sans précédent dans notre histoire agricole, il ne s'agit de rien moins que d'une convention de délégués de toutes les Sociétés d'Agriculture du Haut-Canada, qui doit avoir lieu à Toronto un mois avant la prochaine session; pour prendre en considération les amendements à faire à la loi d'Agriculture actuelle. L'Association paie les frais de voyage des délégués de manière à assurer leur présence jusqu'au dernier. Voilà un pas fait dans la bonne voie; et l'agriculture va enfin dicter les lois dont elle a besoin. Si

nous réfléchissons que cette convention réunira 300 délégués venus de tous les comtés, nous comprendrons la puissance énorme que représentera cette convention et qu'elle force irrésistible devront avoir ses résolutions auprès d'un gouvernement responsable. Il ne nous appartient pas de suggérer la même mesure pour notre section de la province, mais nous savons qu'un grand nombre de Sociétés d'Agriculture applaudiraient des deux mains à toute initiative prise en ce sens par la Chambre d'Agriculture.

EXPLOITATION DE M. FORTIER.

Nous avons donné dans notre dernier numéro le compte rendu des exploitations de Mr. J. B. Lecourt et W. Boa, tous deux du comté Jacques Cartier. Nous avons présenté leur système de culture comme méritant tout spécialement l'attention des agriculteurs de leur district. Cette fois nous nous sommes transportés dans le District de Québec où nous avons rencontré des cultures modèles, dignes en tout point de fixer l'attention de nos lecteurs. Ici encore nous voyons un Canadien-Français, sans autres secours que ceux de son intelligence et de son énergie, transformer un domaine inculte en une exploitation donnant un revenu net moyen de \$1500 tout en augmentant en fertilité. C'est là l'œuvre de 17 ans de travaux persévérants et d'économie que sait reconnaître au reste le Séminaire de Québec, auquel appartient le domaine dont nous allons donner l'histoire. Il y a 17 ans, la ferme de la Canardière, était cultivée d'après le système généralement adopté à cette époque. Deux années de grains suivies de deux années de pâturages naturels sans semis de graines fourragères. Quelques animaux d'une pauvre venue suffisaient à peine aux besoins du fermier tandis que les terrains bas de l'exploitation, voisins de la maison des prêtres, donnaient une récolte annuelle de 8000 bottes de foin d'une qualité médiocre, vu le peu de soin donné à ces prairies trop anciennes et couvertes de mousse et de franc foin. Enfin pour résumer, le Séminaire payait de sa bourse quelque chose des dépenses annuelles auxquelles ne pouvaient subvenir les produits de la ferme.

Monsieur Olivier Fortier né à Charlesburg de parents cultivateurs, doué d'une vive intelligence et d'une vigueur peu commune, comprit dès son entrée en ferme que ce système de grains et pâturages ne convenait pas dans le voisinage d'un grand

centre comme Québec, dont les besoins les plus pressants consistaient en fourrages et en légumes. L'exemple de quelques bons cultivateurs étrangers était là, et Mr. Fortier n'avait pas la présomption de faire mieux qu'eux, au contraire, il les observait avec soin et fut bientôt convaincu qu'il était ruineux pour les cultivateurs près des villes de lutter sur le marché des grains avec les campagnes plus éloignées où les terres ne se louent pas à si haut prix et où la main d'œuvre est à meilleur marché. D'un autre côté la facilité de transporter le foin au marché, lorsque les mauvais chemins empêchent les cultivateurs éloignés de s'y rendre, attira l'attention de Mr. Fortier et lui fit adopter la production du foin comme récolte principale. Toutefois les prairies ne sont pas éternelles; il faut les relever de temps à autres pour combattre l'évahissement des mauvaises herbes et de la mousse, nettoyer le sol des plantes inutiles et augmenter encore sa fertilité par de nouvelles fumures. Pour cela il adopta l'avoine sur prairie suivie d'une récolte sarclée de 4 à 5 arpents en superficie qui commence la rotation et reçoit les façons suivantes :

Dès l'automne le chaume d'avoine est labouré profondément afin d'exposer le sol à la désagrégation des molécules terreuses par le travail tout puissant de nos froids excessifs. Au printemps aussitôt que les céréales sont ensemencées Mr. Fortier dirige toute son attention à la préparation du sol destiné à recevoir les récoltes sarclées. Il croise labour sur labour, avec hersages et roulages jusqu'à ce qu'il ait obtenu une pulvérisation et un nettoyage complets. Il ouvre ensuite ses sillons à l'aide de la charrue ordinaire (nous recommandons ici l'emploi du butteur préférablement,) et fume dans les sillons à raison de 50 tombereaux écossais représentant 50 verges cubes, par arpent. Le fumier est recouvert par un nouveau billonnage sur lequel sont semés les betteraves, carottes et navets dans la proportion d'un tiers de la surface totale. Les deux autres tiers reçoivent des choux repiqués à la fin de Juin tandis que les betteraves semées sont au commencement du mois. Après une préparation du sol aussi complète on conçoit que les façons d'entretien doivent être très peu de chose; deux binages suffisent ordinairement pour donner les plus belles récoltes. Nous les avons vues et nous félicitons Mr. Fortier de son rare succès, il lui fait double honneur d'abord parcequ'il est le premier Canadien-Français de sa localité qui ait adopté

un système de culture améliorant parfaitement raisonné, ensuite parce qu'il est encore un des modèles que nous puissions sûrement mettre sous les yeux des cultivateurs désireux de travailler efficacement au progrès agricole. Si nous avions une suggestion à faire à la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, nous lui recommanderions de récompenser par une marque de distinction spéciale ceux de nos cultivateurs qui dans chaque localité se sont faits les champions de l'Agriculture améliorée. La France depuis longtemps a adopté ce grand moyen de reconnaître les services rendus à l'industrie nationale et au pays. Huit primes de \$1800 sont accordées annuellement aux Agriculteurs les plus distingués de tout le pays; mais le gouvernement de l'empereur, dont la sollicitude s'étend tout particulièrement sur l'Agriculture de la France, vient d'instituer une décoration spécialement agricole et cette légion d'honneur recrutée parmi les vétérans du progrès sera un titre aussi glorieux à la mémoire de Napoléon III, que l'est pour Napoléon I, cette autre légion, monument vivant des grands souvenirs du passé. Affronter le fer et le feu dans un moment d'enthousiasme au cri de "patrie," c'est certainement mériter de la patrie. Mais il n'est pas moins méritoire de consacrer non pas un moment mais une vie toute entière de labeurs à la prospérité de son pays, au milieu du modeste entourage de la carrière agricole, loin, très loin de tout l'éclat de la carrière militaire. Il appartenait au 19ème siècle de le comprendre et de placer également haut le soldat et le laboureur. Mais nous le répétons, il ne nous appartient pas de suggérer à la Chambre d'Agriculture l'octroi d'une décoration à nos agriculteurs les plus distingués; pourtant nous le verions avec un entier plaisir.

Mr. Fortier trouve dans les plantes fourragères de sa récolte sarclée une alimentation saine et abondante pour son troupeau de vaches laitières dont les produits en lait se maintiennent tout l'hiver et trouvent un débouché facile dans Québec. Une certaine quantité de lait sert aussi à la fabrication du beurre, à l'alimentation des veaux et des pores mis à l'engrais pour la boucherie. Les choux sont également vendus à la ville et donnent un très haut prix à l'époque où la flotte d'automne s'approvisionne pour la traversée.

Un labours de printemps reçoit une céréale donnant les plus hauts rendements, et recevant un semis de mil à raison de $\frac{1}{4}$

de minot par arpent et $\frac{1}{2}$ lb de trèfle. La première année de la rotation le foin est bien levé et donne une magnifique récolte contrairement à l'expérience acquise partout ailleurs. Nous avons toujours compris que le mil ne donnait une bonne récolte que la 2^{ème} année et quelquefois la 3^{ème}. Aussi dans ce cas la pratique généralement suivie est elle de semer 8 à 10 lbs de trèfle par arpent pour assurer dès la première année un bon rendement en fourrage. La seconde année le trèfle diminue et le mil augmente, la troisième il a complètement disparu et le mil est pur. Ici au contraire le mil est abondant dès la première année et le trèfle fait le désespoir des cultivateurs qui s'efforcent de le faire disparaître par tous les moyens possibles. Il est passé à l'état de mauvaise herbe et il n'y a pas d'autre expression pour constater sa présence sur une terre que de dire "*elle est empestée de trèfle.*" Il est un fait certain c'est que le mil par lui-même est bien plus épuisant que le trèfle dont les larges feuilles empruntent énormément aux gaz de l'atmosphère tandis que ses nombreuses racines laissent au sol de nombreux et riches débris l'indemnifiant bien des éléments qui lui ont été enlevés sous forme de feuilles et de tiges. Nous nous expliquons ainsi la nécessité faite aux cultivateurs de Québec de fumer leurs prairies en couverture après la quatrième année, ainsi que l'application de cendres lessivées généralement adoptée dans tout le voisinage de la ville.

Nous désirons attirer l'attention des cultivateurs de Montréal et de toutes les localités en général sur l'emploi des cendres lessivées. M. Fortier les emploie à raison de 200 voyages annuellement et de 20 voyages d'un cheval par arpent. Ces cendres sont charroyées à temps perdu après les semences jusqu'aux foins et dans d'autres saisons lorsque le temps le permet. Elles sont mises en tas et appliquées sur les prairies immédiatement après la coupe des foins, le tombereau avance lentement et un homme armé d'une pelle les jette à la volée à droite et à gauche. Les sels solubles de potasse ont tout le temps nécessaire de s'incorporer au sol avant les pluies d'automne; aussi l'effet est-il apparent de suite; l'herbe prend une teinte vigoureuse d'un vert foncé, le sol se dépouille de la mousse qui l'envahissait et l'année suivante le mil croît avec une force étonnante. L'utilité de cet engrais artificiel est si bien constaté à Québec aujourd'hui que le voyage de cendres lessivées se vend

jusqu'à 50 cents, tandis qu'il y a 15 ans il ne se vendait que 12 cents, et il y a 30 ans les fabricants de potasse étaient obligés de vider leurs cours dans le fleuve à prix d'argent. De 1500 à 2000 voyages sont aujourd'hui vendus aux cultivateurs et les fabricants de potasse ne peuvent suffire à la demande. A Montréal nous apprenons que les cendres lessivées ne valent encore que 10 cents à 12 cents le voyage, et encore les cultivateurs ne les emploient-ils pas à ce prix minime. Il faut que des américains viennent des États-Unis nous enlever cet engrais d'une grande valeur; tandis que nous faisons venir de New-York à grands frais, des Guanos falsifiés et peut être même nos propres cendres, décorées de quelque nom pon. aux fait pour tromper nos cultivateurs. Les résidus de la fabrique de sucre de M. Redpath fournissent également des quantités considérables d'engrais d'une haute valeur, que nos cultivateurs ne veulent pas apprécier et qu'ils laissent enlever par le commerce anglais. Nous reviendrons sur cette question avec plus de détails en appuyant sur leur valeur fertilisante comparée aux fumiers.

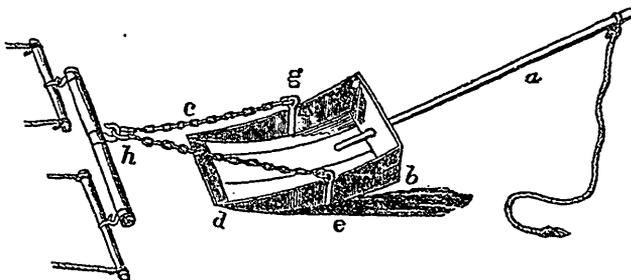
Avec ces fumiers en couverture à raison de 50 voyages à l'arpent et ces applications de cendres lessivées à 20 voyages de l'arpent, les prairies durent de 8 à 9 ans en donnant les plus hauts rendements; nous avons vu une pièce de 3 arpents en superficie qui a donné à M. Fortier pendant plusieurs années 1000 bottes de 16 lbs. Mais la production moyenne varie de 250 à 300 bottes. Une avoine sur prairie termine l'assolement la 12^{ème} année. Ce système est absolument ce que la théorie nous enseigne et confirme la définition de la théorie qui n'est autre que la pratique expliquée et disposée en un corps de doctrines resumées en axiômes ou principes.

Mais pour donner plus de clarté à notre compte-rendu de la culture de M. Fortier, nous avons négligé de dire que la ferme se compose de deux parties à-peu-près égales fort distinctes comme nature du sol et comme richesse. La première située dans le bas-fond de la Canadière borde le fleuve sur une largeur de 5 arpents et une profondeur de 15. Elle est composée d'un sol plutôt argilo-siliceux, vulgairement appelé dans le pays "*terre grise.*" C'est de la culture de cette partie dont nous avons parlé précédemment. La seconde commence à un coteau de sable mêlé d'argile, originairement couvert d'arbustes et de

sapins, à l'époque de l'entrée en ferme de M. Fortier. Il était important d'améliorer cette partie considérable du domaine, et cette amélioration est aujourd'hui un fait accompli pour les neuf-dixièmes de la surface, il en reste juste assez pour juger des difficultés qu'avait à vaincre M. Fortier dans la réalisation de son vaste projet. Qu'on se figure un sol à surface inégale, offrant une succession non interrompue de buttes et de bas-fonds, couverts de plantes aquatiques et de fardoehes, ici et là des restes de souches avec leurs retiges, quelques grosses pierres et nous aurons une idée du terrain en question.

M. Fortier adopta en principe absolument la même rotation que pour la partie basse du domaine, en modifiant toutefois les fumures et le choix des plantes selon les exigences du terrain. La première année labour d'automne, au printemps nivellement du terrain à l'aide de la pelle à che-

val, et de labours répétés, enlevant les roches et les racines qui pouvaient gêner la culture. Le nivellement était de beaucoup l'opération la plus difficile en raison des grandes inégalités du terrain et des masses de terres à déplacer; mais il était important de combler ces trous qui étaient autant de grenouillères dont l'égouttement devenait impossible et par conséquent la culture impraticable. M. Fortier eut dû renoncer à un travail aussi considérable sans le secours qu'il trouva dans la pelle à cheval dont l'usage lui rendit l'opération du nivellement des plus faciles. Nous considérons cet instrument comme tellement important et si bien à la portée de tous nos cultivateurs que nous en donnons la gravure ci-dessous. L'attelage est attaché à l'anneau "h" fixé au milieu de la chaîne de traction, dont les deux extrémités sont fixées en "g" et "e" de manière à faire basculer la pelle en la sou-



Pelle à Cheval.

levant par le manche "a" que tient le conducteur. En levant l'extrémité "b" le bord "c" et "d" s'engage profondément dans le sol et l'instrument culbute. De cette manière après avoir chargé la pelle sur une partie élevée on la conduit dans un bas-fond, où elle cuibute pour se décharger. Les pierres d'une certaine grosseur peuvent également se transporter de cette manière.

Le sol bien nivelé fut laissé à lui-même pendant 15 jours à peu près, puis labouré trois ou quatre fois, toujours après un repos pendant lequel les plantes croissaient et étaient enterrées par le labour suivant. A l'automne un dernier labour enterra une fumure complète de 50 voyages et la terre se trouva prête à recevoir le printemps suivant une avoine suivie d'une prairie. Chaque année un nouveau champ s'ajouta aux champs déjà améliorés et nous avons vu sur le terrain même les plus belles prairies

que nous puissions désirer. Dès la première année de prairie le résultat fut magnifique, toutefois M. Fortier appliqua, après la première coupe, 20 voyages de cendres lessivées, suivies d'une production moyenne de 300 bottes à l'arpent pendant plus de deux années. Voilà de ces faits qu'il est important de mettre devant le public et nous osons espérer que nous ne serons plus accusé de publier un journal exclusivement théorique. Nous croyons que le système de M. Fortier peut s'appliquer très généralement à tout le pays, avec de bien légères modifications, sans beaucoup de fumier et sans cendres lessivées. Ainsi la première année enfouissement de sarasin en vert; 2e année, avoine avec graine de prairie; 3e, 4e et 5e années, foin; 6e et 7e années, pâturages sur vieille prairie; 8e année, avoine; 9e année, pois; 10e année, blé ou orge, selon les exigences du terrain.

Nous avons fait l'historique de la culture de M. Fortier et nous ne laissons pas ce sujet sans féliciter le Séminaire de Québec d'avoir su mettre ce brave compatriote à même de mettre à profit son savoir, son intelligence et son énergie. M. Fortier reçoit un salaire fixe annuel, et après avoir déduit du produit brut de la ferme la dépense nécessaire à l'achat des fumiers, au paiement de la main-d'œuvre, à l'entretien de la maison et des batiments de ferme, il verse entre les mains du procureur la balance qui lui reste en main et qui varie de \$1500 à \$2000. Le salaire de M. Fortier qui n'a été d'abord que de \$80 par année, toutes dépenses payées, est doublé aujourd'hui, et nous ne doutons pas que le Séminaire ne pourvoie libéralement à l'avenir d'un homme dont les services lui ont été aussi utiles. Au reste, M. Olivier Fortier est un des derniers de cette génération dont on a dit tant de bien, dont la seule ambition est d'être utile, sans remords et sans reproches.

Nous sommes forcés de remettre à un prochain Numéro le compte rendu des autres fermes du voisinage de Québec que nous avons visitées, faute d'espace aujourd'hui. Il en est de même des fabriques de Plâtre et d'Huile de Lin de MM. Simard et Turcotte.

TRAVAUX DU MOIS.



ST-il mieux de labourer les sols sablonneux l'automne que le printemps ? Telle est la question qui nous a été faite et que nous allons essayer de résoudre. Au point de vue de la désagrégation du sol nous croyons qu'il vaut mieux labourer le printemps parce que les gelées et les pluies de l'hiver ont pour résultat de laver le labour et de rendre l'enfouissage de la semence difficile. D'un autre côté, un sol labouré et pourvu de bonnes rigoles s'égoutte toujours mieux et est plutôt prêt à être ensemencé au printemps, car les sols sablonneux exigent un

ensemencement hâtif, pour que les jeunes plantes profitent de l'humidité du printemps, pour s'élever au-dessus du sol et le protéger des rayons desséchants de juillet, dont l'effet est mortel sur les récoltes tardives des sols sablonneux. Au point de vue de la répartition des travaux, il est évident que les labours d'automne sont autant de travail fait au printemps, époque à laquelle toutes les forces de la ferme sont nécessaires pour exécuter les nombreuses opérations des semailles. En résumé les labours d'automne ont bien plus d'avantages dans les terres argileuses que dans les terres siliceuses, et il y a encore avantage à labourer celles-ci l'automne préférablement au printemps. Mais dans quelques jours les travaux seront arrêtés ; charrues, herses, tombereaux seront mis à l'abri pour le printemps à venir. Le cultivateur soigneux fera la revue de tous ses instruments et après les avoir nettoyés, il raccommoquera ceux d'entre eux qui auront besoin de réparation avant de les emmagasiner pour la saison prochaine. Il ne faut pas négliger ces réparations qui s'oublient facilement, et le printemps arrive qu'elles ne sont pas faites et les travaux sont ainsi retardés de quelques jours bien précieux à cette époque.

Les récoltes sarclées fourragères doivent être mises en silot et à l'abri de la gelée. Il est important qu'elles ne soient pas trop éloignées des consommateurs afin de diminuer les transports. La récolte des patates est généralement mauvaise et menacée de pourriture. En Angleterre et en France la question de la conservation des patates a attiré l'attention des cultivateurs et des savants, les méthodes suivantes sont fortement recommandées.

La culture des pommes de terre devient de plus en plus importante dans les années comme celle-ci où la récolte du blé, prise dans son ensemble, laisse un déficit assez grand. Les moyens d'assurer la réussite de la culture de ce tubercule et de vaincre la terrible maladie qui le frappe encore si fâcheusement ne doivent donc pas être négligés.

Depuis quelques années, un agronome de Wazemmes (Nord) emploie avec succès une méthode simple et rationnelle, qui fait produire des pommes de terre très-saines, et dont les propriétés féculentes et de facile cuisson ont été étudiées par votre correspondant de Lille, M. Meurein.

Il choisit d'abord des sujets très-sains qu'il plante entiers. Le sol le plus convenable doit être sablonneux bien ameubli, soit par le bêchage à double profondeur de bêche, ou par la charrue ; le drainage opérerait un très-bon effet, en donnant au sol la plus grande somme d'aération possible. Il faut peu de fumier,

mais qu'il soit très-consommé. La plantation se fait à la profondeur ordinaire avec un espacement convenable ; puis on donne les soins habituels.

Telle est la méthode Magnin : et lorsque souvent autour de sa terre, des champs de pommes de terre sont ravagés par la maladie, — qui est bien un peu le fait de la culture irrégulière, abusant de la rusticité de ce tubercule, et choisissant mal le sol qui lui convient tant, le sol sablonneux, — la récolte de M. Magnin se trouve toujours dans les meilleures conditions.

Un moyen infailible de conserver les patates malades et de prévenir la maladie chez les patates saines est de les passer dans un lait de chaux, de les étendre par sécher, puis de les mettre en tas indistinctement. C'est une pratique que nous recommandons expressément.

La mise en stabulation des animaux de ferme doit se faire au plus tôt, et le cultivateur ne doit rien négliger pour disposer ses bâtiments de ferme de manière à ce que le bétail soit complètement à l'abri des froids de l'hiver, bien pourvu d'eau à l'intérieur des bâtiments et facilement approvisionné de fourrage. La fabrication des fumiers doit aussi attirer son attention et il scrait temps encore de disposer ses bâtiments d'après notre méthode que nous avons décrite déjà dans un des numéros précédents de l'Agriculateur.

La méthode actuellement suivie pour la tenue de bétail à l'étable est selon nous essentiellement vicieuse. Les animaux sur des pontages en bois, reçoivent un peu de paille pour litière et tous les jours, l'étable ou l'écurie est vidée, les fumiers sont jetés sans soins dans la cour et là exposés aux intempéries de la saison. Aussi le bétail mal couché sur un pontage froid, souffre nécessairement tandis que les fumiers couverts de neige ne fermentent pas et ne peuvent être utilisés comme engrais qu'après les chaleurs de l'été. Nous ne parlons pas de la perte des urines qui s'échappent entre les madriers formant le pontage.

Evidemment cette méthode est vicieuse et nous avons dû lui en substituer une autre plus économique et plus rationnelle. D'abord nous enlevons le pontage, les entre-deux, en ne laissant que les crèches et les auges au-dessus. Nous creusons le sol de deux pieds au-dessous des crèches, nous étendons une épaisse litière et nous attachons le bétail. Tous les matins, les déjections sont également étendues à l'avant et à l'arrière des animaux, un peu de paille les recouvre. Deux mois plus tard, le bétail s'est successivement élevé sur sa propre litière, nous profitons d'un beau jour pour vider l'étable et élever dans le champ où il doit être enfoui un immense tas de fumier, déjà décomposé et qui ferme encore en raison de ses dimensions, qui le protègent contre les froids extérieurs. Telle est notre méthode et nous croyons qu'elle rencontre toutes les exigences de la théorie et de la pratique.

Au point de vue théorique, nous savons que les fumiers pour être assimilés par les plantes, doivent subir une décomposition et pour cela

thode. La matière fermentescible, c'est l'urine qui pénètre, imbibé chaque paille de la litière, et rempli en même temps la condition d'humidité exigée pour une bonne fermentation, les conditions de chaleur et d'air se trouvent également bien remplies. Aussi la fermentation marche-t-elle avec une rapidité surprenante en développant une chaleur toujours croissante, véritable calorifère économique à l'usage de tous les bâtiments de ferme de notre pays qui en ont tant besoin pendant les grands froids de l'hiver.

Le battage sera une partie importante des travaux du mois, mais nous conseillons à nos cultivateurs de ne pas presser la vente de leurs grains, le marché devant nécessairement hausser si nous en croyons les rapports.

L'égoutement des terres labourées mérite toute l'attention des cultivateurs pendant ce mois. Le pâturage des prairies et des chaumes est des plus nuisibles au terrain, les pieds des animaux font des trous dans lesquels l'eau s'accumule et détruit toute végétation, tout en brisant les planches dont la qualité principale est d'être bien arrondies.

À cette époque les ruches doivent être placées sous un abri, fermé sur trois côtés et exposé au sud. Dans cette position les abeilles peuvent soutenir une température excessive, pourvu qu'un rayon de soleil réchauffe la ruche une fois par semaine et fonde la glace qui se forme souvent au sommet des gâteaux.

Lorsque la ruche est construite en deux parties, ou s'ouvre à l'arrière, de manière à permettre la sortie des tiroirs, dans lesquels les abeilles déposent leur excédent de miel, il est bon de remplir ces boîtes et la partie supérieure de la ruche de foin bien menu pour protéger l'essai contre le froid. L'air humide pénétrera dans ces tiroirs par l'ouverture pratiquée dans chacun d'eux et au printemps on trouvera ce foin tout humide, que l'on jettera au fumier. Les ruches doivent être placées sur des appuis, de manière à permettre sous elles une bonne ventilation, ou tous les trois à quatre jours on devra enlever avec un plumeau les abeilles mortes, qui autrement se couvriraient de neige fondue et boucheraient entièrement les entrées de la ruche, en amenant bien vite la suffocation des abeilles, qui n'ont pas d'autre moyen de ventilation.

Nous recommandons tout particulièrement d'appuyer de petites planches, larges d'un pied, sur les ruches, de manière à garder les ouvertures des rayons du soleil, car il arrive souvent que par un beau jour d'hiver, les abeilles s'aventurent au dehors, se posent

fermenter. Or, quelles sont les conditions d'une bonne fermentation ? D'abord la présence d'une substance fermentescible ensuite de l'humidité, puis de la chaleur et enfin de l'air ; et toutes ces conditions se rencontrent avec notre mesure sur les toits ou sur les clôtures, où le froid les saisit, et elles n'ont plus la force de revenir. Quelquefois aussi la réflexion des rayons du soleil sur la neige les éblouit, alors elles tombent et meurent.

C'est pendant ce mois que le jardinier prévoyant met ses fleurs à l'abri, soit en les entrant dans la serre-chaude, soit en les abritant contre les gelées de l'hiver dans une serre froide. Les labours à la bêche ont dû se faire tout l'automne ainsi que l'enfouissement des engrais. L'hiver pulvérisera la terre la plus tenace, pourvu qu'elle soit exposée à son action, bien plus efficacement que les façons les plus complètes données au printemps. De plus le fumier aura le temps de se décomposer, pourvu que l'on emploie du fumier court d'écurie, le seul qui puisse donner des résultats dans le jardin, à moins pourtant qu'il ne serve au potager. Tous ces travaux doivent se faire l'automne à l'époque où il y a peu à faire, de cette manière le printemps ne surprend pas le jardinier avec trop à faire, et c'est là un des obstacles aux succès horticoles.

L'automne est également l'époque où il faut renouveler les étiquettes trop anciennes des plantes herbacées, car toutes doivent être étiquetées, pour éviter l'ennui de ne pouvoir donner leur nom lorsqu'il est demandé par un ami. Il faut couper le sommet de ces plantes et les couvrir légèrement avec de la paille et mieux encore de feuilles pour les protéger contre les froids de l'hiver. Les arbrisseaux qui craignent le froid et qui seraient trop grands pour être couchés sur le sol et couverts de terre ou de feuilles, doivent être entourés avec de longues pailles retenues par des liens. Les rosiers doivent être protégés par une couverture de terre ou de feuilles, les vignes également. En général c'est l'automne qu'il faut transplanter les fleurs et les arbustes, parce que à cette époque la terre se travaille infiniment mieux et que les racines ont le temps de prendre pied, avant que le printemps n'arrive et que la période de croissance n'ait commencé.

CONCOURS AGRICOLES.

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de publier, dans ce numéro, les nombreux compte-rendus que nous avons reçus des secrétaires des sociétés

d'agriculture de comté. La faute en est aux gravures que nous avons intercalées dans le texte, et pour cette raison nous espérons obtenir grâce auprès des exposants heureux dans les noms auraient du paraître plantés devant le public.

EXHIBITION DE ST. HYACINTHE.

Mardi dernier était le jour fixé pour l'exhibition annuelle du Comté de St. Hyacinthe. Malheureusement une pluie de plusieurs jours avait tellement gâté les chemins qu'il fut bien difficile aux exposants d'apporter leurs produits pour le concours, et même beaucoup de personnes, résidant dans les environs de la ville, se refusèrent avec raison à exposer leurs animaux à la pluie, qui ne cessa de tomber avec force pendant toute la journée. Cependant, en dépit du mauvais temps, nous avons constaté du progrès sur l'exhibition de l'année dernière, et tous ont pu y voir de l'augmentation. Les trois paroisses de St. Hyacinthe, St. Damase et Laprésentation, à elles seules avaient fourni 630 entrées, et nous devons le dire avec regret, il n'y avait sur les lieux que le tiers des animaux entrés pour le concours. MM. Vilbon Huot, de Belœil, Frs. Bélanger, de Ste. Rosalie et Frs. St. Jean, de St. Pie, furent les juges des animaux, et MM. Jos. Tessier, et Dufresne et R. Marchesseault, de St. Antoine, ceux des produits de la terre. Inutile de dire qu'ils s'acquittèrent de leur devoir en connaisseurs habiles. Nous avons remarqué de bien beaux animaux. Dans la classe des étalons, nous ne devons pas oublier le cheval de M. Frs. Morel de St. Hyacinthe, qui excita l'attention générale. Un bélier de l'année appartenant à M. Hilaire Mathieu était remarquable par sa grosseur et la finesse de sa laine. Il y avait un veau de l'année de race anglaise, appartenant aux messieurs du Séminaire qui obtint le premier prix et de plus une mention spéciale, tant il était gros et grand. La race porcine était mieux représentée que les années précédentes.

Si nous passons aux produits de la terre, nous remarquerons le blé et le blé-d'Inde de M. Antoine Martel, qui fut le concurrent heureux pour ces grains; l'avoine de M. H. Mathieu, les carottes et les citrouilles des MM. du Séminaire, les betteraves à vaches de M. Ls. Taché, et les navets de M. L. Boivin, qui exhiba aussi du beau foin de Hongrie. Le beurre de M. Fitzgert était excellent, et les couvertes de laine croisée de M. Ant. Martel bien confectionnées. Le Séminaire de St. Hyacinthe, qui est le premier à donner l'exemple de la bonne culture, mérita une mention honorable pour sa collection de dahlias et son céleri.

Nous ne devons pas oublier de mentionner un magnifique moulin à battre, propriété de M. J. Resther, ni les charrues de M. G. F. Barnes, aussi élégantes que solides et recherchées par les cultivateurs.

En somme, l'exhibition a été belle, mais il est à regretter qu'il ait plu si abondamment, car le tout aurait été digne du beau et florissant comté de St. Hyacinthe. La fête se termina par un dîner à l'hôtel Belhumeur.

CONCOURS AGRICOLE DU COMTE DE JACQUES-CARTIER.

L'exposition du comté de Jacques-Cartier a été comme toujours un succès, grâce à son intelligente direction. Cette année pourtant le comté s'est en quelque sorte surpassé, et nous avons plaisir à constater que sa supériorité pour la tenue générale des terres se fait également sentir dans la production végétale et animale de toutes les espèces. Certes, si toutes les expositions ressemblaient à celle-ci, nous y verrions le moyen le plus puissant de promouvoir les intérêts agricoles et nous ne conseillerions plus leur suppression dans plusieurs comtés où leurs résultats sont fort douteux. On verra par la liste des prix que la société n'en est plus à primer les échantillons de grains, mais bien plutôt les récoltes sarclées jugées sur le champ, et c'est le seul moyen d'éviter les déclarations frauduleuses, et de se bien rendre compte de l'étendue cultivée et de l'apparence générale d'une récolte sarclée, car l'étendue, à notre avis, est de beaucoup plus importante que la quantité des produits. La production des récoltes sarclées donne rarement un profit par elle-même, mais la production des engrais, l'amélioration du bétail sous l'influence d'une nourriture meilleure, le nettoisement du sol et l'approfondissement de la couche arable, voilà autant d'avantages qui font la prospérité d'une exploitation rurale et la richesse d'un pays où les cultivateurs ont l'intelligence de les comprendre. Les récoltes sarclées fourragères sont la base de toute bonne agriculture, et la société d'agriculture du comté de Jacques-Cartier l'a parfaitement compris; puissent les sociétés sœurs le comprendre bientôt et nous n'aurons à enregistrer partout que des succès.

Un magnifique dîner termina gaiement une journée si utilement employée, et M. Laflamme sut se montrer à la hauteur de la brillante exposition du comté en satisfaisant pleinement ses 60 convives.

Liste des prix qui ont été accordés par la Société d'Agriculture du comté de Jacques Cartier à l'Exhibition qui a eu lieu le 25 courant au Village de Lachine.

Etalon de Trait.—1er prix, John Jackson, Lachine; 2e, Samuel Biron, Pointe-Claire; 3e, Charles Valois, Lachine; 4e, Thomas Tait, St. Laurent. Dans cette classe le cheval de Jos. Maurice, de St. Laurent, aurait certainement disputé avec honneur le premier prix, s'il se fût conformé aux règlements, en montrant son cheval à l'Exhibition des chevaux du prin-

temps dernier; de même pour le cheval de 3 ans de M. Thomas Hodge, de St. Laurent.

Etalon de 3 ans.—1er prix, Benjamin Boyer, St. Laurent; 2e, Chs. Valois, Lachine.

Poulains de 2 ans.—1er prix, Wm. Chalmers, St. Laurent; 2e, Jean Bte. Legault, Lachine.

Juments Poulinières.—1er prix, Ths Dawes & Fils, Lachine; 2e, Académie Industrielle de St. Laurent; 3e, Michel Roy, Lachine; 4e, Henri Pigeon, do.; 5e, Louis Dagenais, Pointe-Claire; 6e, Laurent Verdon, St. Laurent.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Thomas Dawes & Fils, Lachine; 2e, Ls. Dagenais, Pointe-Claire; 3e, Xavier Legault, do.

Etoffe du Pays.—1er prix, Léon Legault, Pointe-Claire; 2e, James Shiells, Lachine; 3e, Antoine Legault, Pointe-Claire.

Flanelle.—1er prix, Moïse D. Gojer, St. Laurent; 2e, Benjamin Legault, Pointe-Claire; 3e, Elie Robillard, Ste. Geneviève.

Toile du Pays.—1er prix, Evariste Chamette, Ste. Geneviève; 2e, Joseph Dajenais, St. Laurent; 3e, Moïse D. Gojer, do.

CLASSE FRANÇAISE.

Taureaux âgés.—1er prix, Académie Industrielle de St. Laurent; 2e, Joseph Robillard, Ste. Anne; 3e, Joseph Legault, Lachine; 4e, Louis Dajenais, Pointe-Claire.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Léon Lecavalier, St. Laurent; 2e, Jean Bte. Meloche, Ste. Geneviève; 3e, Joseph Cousineau, St. Laurent; 4e, François Lecavalier, do.

Taureaux d'un an.—1er prix, Félix Brunet, Ste. Geneviève; 2e, Rémi Lecavalier, St. Laurent; 3e, Guillaume Lecavalier, senior, do.

Vaches.—1er prix, Louis Boudrias, Lachine; 2e, Michel Roy, do.; 3e, Chs. Léger, do. 4e, François Jasmin, St. Laurent.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Michel Roy, Lachine; 2e, Jean Bte. Lecours, St. Laurent; 3e, Félix Lecours, do.; 4e, Rémi Lecavalier, do.

Génisses d'un an.—1er prix, André Charlebois, Pointe-Claire; 2e, Joseph Legault, Lachine; 3e, Amable Brunet, Ste. Geneviève; 4e, Joseph Robillard, Ste. Anne.

Béliers âgés.—1er prix, Pierre Lecavalier, St. Laurent; 2e, Augustin Lecavalier, do.

Béliers d'un an.—1er prix, Olivier Desforges, St. Laurent; 2e, Cléophas Groux, do.; 3e, Joseph Roy, Lachine.

Brebis âgées.—1er prix, Dosithé Allard, Lachine; 2e, Joseph Lamarche, Ste. Anne; 3e, Benj. Lefebvre, Lachine; 4e, Herménégilde Viau, St. Laurent.

Brebis d'un an.—1er prix, André Charlebois, Pointe-Claire; 2e, Benj. Boyer, St. Laurent; 3e, Joseph Legault, Lachine; 4e, François Lecavalier, St. Laurent.

Verrats âgés.—Pas de compétiteurs.

Verrats au-dessous de 6 mois.—1er prix, Rémi Lecavalier, St. Laurent; 2e, Jean Bte. Groux, do.; 3e, Jean Bte. Meloche, Ste. Geneviève.

Truies.—1er prix, Joseph Dajenais, St. Laurent; 2e, Léon Legault, Pointe-Claire; 3e, Placide Lecavalier, St. Laurent; 4e, Rémi Lecavalier, do.

Fromage.—1er prix, Xavier Legault, Pointe Claire; 2e, Léon Legault, do.

Beurre Salé.—1er prix, André Charlebois, Pointe-Claire; 2e, Benj. Legault, Pte. Claire; 3e, Benj. Lefebvre, Lachine; 4e, Isaac Théorêt, Pte. Claire.

CLASSE ANGLAISE.

Taureaux âgés.—1er prix, Alex. Sommerville, Lachine; 2e, Daniel Cormichael, do.; 3e, Andrew Hislop, St. Laurent; 4e, Wm. Boa, St. Laurent.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Wm. Dow, Lachine; 2e, George Smith, do.; 3e, Peter McMartin, do.; 4e, James Shiells, do.

Taureau d'un an.—1er prix, Thomas Smith & Fils, Pointe-Claire; 2e, George Smith, Lachine; 3e, David Muir, do.

Vaches.—1er prix, Thomas Dawes & Fils, Lachine; 2e, Wm. Dow, do.; 3e, James Shiells, do.; 4e, Robert Scott, do.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Thomas Dawes & Fils, Lachine; 2e, Alex. Sommerville, do.; 3e, John Learmonth, do.; 4e, Wm. Dow, do.

Génisses d'un an.—1er prix, Thos. Dawes & Fils, Lachine; 2e, Wm. Dow, do.; 3e, Alex. Sommerville, do.; 4e, Thos. Hodge, St. Laurent.

Béliers âgés.—M. A. Sommerville a exhibé un superbe Bélier, qu'il n'a pas voulu faire concourir, de sorte que le premier prix a été accordé à Thos. Smith & Fils, Pointe-Claire; 2e, George Smith, Lachine.

Bélier d'un an.—1er prix, George Smith, Lachine; 2e, André Hislop, St. Laurent; 3e, James Muir, do.

Brebis âgées.—1er prix, Alex. Sommerville, Lachine; 2e, Peter McMartin, do.; 3e, Jas. Muir, St. Laurent; 4e, André Hislop, do.

Brebis d'un an.—1er prix, Peter McMartin, Lachine; 2e, George Smith, do.; 3e, Thos. Smith & Fils, Pte. Claire.

Verrats âgés.—Il y avait un superbe verrat avec une très belle truie importés cette année par MM. Thomas Dawes & Fils, qu'ils n'ont pas voulu faire concourir. 1er prix, George Smith, Lachine; 2e, John Taylor, Pte. Claire. Pas d'autres compétiteurs.

Verrats au-dessous de six mois.—1er prix, John Taylor, Pte. Claire; 2e, Thos. Hodge, St. Laurent; 3e, Wm. Dow, Lachine.

Truies.—1er prix, Thos. Dawes & Fils, Lachine; 2e, James Muir, St. Laurent; 3e, Thos. Hodge, do.; 4e, D. Campbell, do.

Fromage.—1er prix, Alex. Sommerville, Lachine; 2e, Wm. Anderson, St. Laurent.

Beurre salé.—1er prix, Wm. Boa, St. Laurent; 2e, Thomas Harland, do.; 3e, James Shiells, Lachine; Wm. Anderson; St. Laurent.

CLASSE FRANÇAISE.

Récoltes vertes—Patales.—1er prix, François Brunet, Ste. Geneviève; 2e, Moïse D. Goyer, St. Laurent; 3e, Rémi Lecavalier, do. 4e, Jos. Robirdall, Ste. Anne.

Betteraves.—1er prix, Jos. Robillard, Ste. Anne; 2e, Léon Legault, Pte.-Claire; 3e, Olivier Desforges, St. Laurent; 4e, Benj. Lefebvre, Lachine.

Carottes.—1er prix, Léon Legault, Pte.-Claire; 2e, Olivier Desforges, St. Laurent;

3e, Jos. Robillard, Ste. Anne; 4e, Benj. Lefebvre, Lachine.

Féveroles.—1er prix, Dame Gariépy, St. Laurent; 2e, Olivier Desforges, do.; 3e, Jean Bte Lecours, St. Laurent; 4e, Benj. Boyer, do.

Blé-d'Inde.—1er prix, Jos. Dajenais, St. Laurent; 2e, Wm. Sayer, Pte.-Claire; 3e, Prosper Théorêt, Ste. Geneviève; 4e, Benj. Lefebvre, Lachine.

Navete.—1er prix, Jean Bte. Lecours, St. Laurent; 2e, Rémi Lecavalier, do.; 3e, Joseph Robillard, Ste. Anne.

Terres les mieux tenues.—1er prix, Jean Bte. Meloche, Ste. Geneviève; 2e, Jean Bte. Lecours, St. Laurent; 3e, Olivier Desforges, do.

COMPÉTITION GÉNÉRALE.

Guêrêt d'Élé.—1er prix, Thos. Smith & Fils, Pte.-Claire; 2e, Guillaume Lecavalier, junior; 3e, Onésime Prud'homme.

CLASSE ANGLAISE.

Patates.—1er prix, Thos. Dawes & Fils, Lachine; 2e, Andrew Hislop, St. Laurent; 3e, Thos. Smith & Fils, Pte. Claire; 4e, Wm. Dow, Lachine.

Betteraves.—1er prix, Wm. Dow, Lachine; 2e, Alex. Sommerville, do.; 3e, George Smith, Lachine.

Carottes.—1er prix, Wm. Dow, Lachine; 2e, Alex. Sommerville, do.; 3e, Thos. Smith & Fils, Pte. Claire; 4e, Laurent Verdon, St. Laurent.

Féveroles.—1er prix, Thos Dawes & Fils, Lachine; 2e, Wm. Dow, do.; 3e, James Shiells, do.; 4e, Rémi Legault, St. Laurent.

Blé-d'Inde.—1er prix, Pierre Martin, St. Laurent; 2e, Antoine Durochers, do.; 3e, Wm. Boa, do.; 4e, Toussaint Montpellier, do.

Navets.—1er prix, Robert Scott, Lachine; 2e, Thomas Dawes & Fils, do.; 3e, Patrick Fallon, do.

Terres les mieux tenues.—1er prix, Alexandre Sommerville, Lachine; 2e, Wm. Boa, St. Laurent; 3e, André Hislop.

CONCOURS DES DEUX-MONTAGNES
POUR L'ANNÉE 1861.

SANS DISTINCTION D'ORIGINE.

Pour la terre la mieux tenue.—1er prix, Robert Walker; 2e, Wm. Cullins; 3e, Archibald Oswald; 4e, Octave Limoges; 5e, François H. Bourdeau; 6e, Edouard Marshall; 7e, Frs. H. Charbonneau; 8e, Pierre Duquette; 9e, J. Bte. Clément Proulx.

Pour les 3 arpents de Prairie artificielle de première ou seconde classe.—1er prix, Wm. Morrin; 2e, Wm. McGeoch; 3e, Alex. Godmaire; 4e, John Morrin; 5e, James Dobie; 6e, Dr. Barr.

Pour les 3 arpents d'Orge.—1er prix, Robert Walker; 2e, Donald McNaughton; 3e, Wm. Ingliss; 4e, Ignace Rodrigues; 5e, James McMartin; 6e, Edouard Clare.

Pour les 3 arpents de Seigle.—1er prix, Hercule Joannette; 2e, Robert Miller; 3e, Robert Morisson; 4e, Frs. H. Labelle.

Pour les 2 arpents de Blé d'Automne.—1er prix, Wm. Collins; 2e, Antoine Barselou; 3e, James Marshall.

Pour les 3 arpents de Blé du Printemps.—1er prix, Hugh McColl; 2e, Ignace Rodrigues;

3e, Joseph Legault; 4e, Robert Morisson; 5e, Pierre Laurain; 6e, Thomas Dobie.

Pour les 5 arpents d'Avoine.—1er prix, Edward Marshall; 2e, Frs. H. Laurain; 3e, James McMartin; 4e, Antoine Lefebvre; 5e, Charles Hamelin; 6e, Robert Miller.

Pour les 3 arpents de Pois.—1er prix, Thomas Dobie; 2e, Frs. H. Bourdeaux; 3e, Frs. H. Charbonneau; 4e, Hyacinthe Charlebois; 5e, Grégoire Filion; 6e, Hyacinthe Sauvé.

Pour les 3 arpents Mélanges.—1er prix, Wm. Cullins; 2e, James Dobie; 3e, James Clark; 4e, Wm. Morrin.

Pour l'arpent de Blé-d'Inde.—1er prix, John McColl; 2e, Joseph Cardinal; 3e, Hartman Hess; 4e, Dr. Barr.

Pour l'arpent de Fèves à Cheval.—1er prix, Edouard Clare; 2e, Wm. Morrin; 3e, Wm. Ingliss; 4e, James Marshall.

Pour les 3 arpents de Patates.—1er prix, Chs. Champagne; 2e, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 3e, Donald McNaughton; 4e, James Clark; 5e, Duncan McColl; 6e, Archibald Oswald.

Pour le ¼ arpent de Carottes.—1er prix, Lin Derouin; 2e, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 3e, Edward Clare; 4e, Wm. McGeoch; 5e, Thomas Dobie; 6e, James Dobie.

Pour le ¼ arpent de Betteraves.—1er prix, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 2e, J. McMartin; 3e, Thomas Dobie; 4e, Wm. McGeoch; 5e, Joseph Cardinal; 6e, Alex. McColl.

Chevaux.—Pour la meilleure Jument Poulinière.—1er prix, Antoine Lalonde; 2e, Dr. Barr; 3e, Moïse Raymond; 4e, Hugh McColl; 5e, Jérémie Payment; 6e, Messire A. Groulx; 7e, Wm. McGeoch; 8e, Léon Deschambault.

Pour le meilleur Etalon de 3 ans.—1er prix, Frs. H. Lacroix; 2e, Hyacinthe Sauvé; 3e, Wm. Morrin; 4e, Augustin Daoust; 5e, André Gratton.

Pour le meilleur Etalon au-dessous de 2 ans.—1er prix, Jérémie Payment; 2e, Léon Deschambault; 3e, Wm. McGeoch.

Pour la meilleure Pouliche de 2 ans.—1er prix, Benjamin Beauchamp; 2e, Pierre Lajeunesse; 3e, James Watts; 4e, ————; 5e, Joseph Ladouceur.

Pour la meilleure Pouliche d'un an.—1er prix, Frs. H. Lacroix; 2e, Dr. Barr; 3e, Edouard Clare.

Bêtes à Cornes.—Pour le meilleur Taureau âgé.—1er prix, Alex. McColl; 2e, Hugh McColl; 3e, Wm. Morrin; 4e, Antoine Lefebvre.

Pour le meilleur Taureau de 2 ans.—1er prix, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 2e, Edward Clare; 3e, Duncan McColl; 4e, Dr. Barr.

Pour le meilleur Taureau d'un an.—1er prix, Robert Walter; 2e, Archibald Oswald; 3e, Thomas Dobie.

Pour la meilleure Vache.—1er prix, Isidore Bertrand; 2e, Hartman Hess; 3e, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 4e, Wm. Morrin.

Pour la meilleure Génisse de 2 ans.—1er prix, Archibald Oswald; 2e, Wm. Morrin; 3e, John Morrin; 4e, Chs. A. M. Globensky, Ecr.

Pour la meilleure Génisse d'un an.—1er prix, Archibald Oswald; 2e, Wm. McGeoch; 3e, Wm. Morrin.

CLASSES OUVERTES AUX CANADIENS-FRANÇAIS SEULEMENT.

Pour le meilleur Taureau âgé.—1er prix, Mes-

Lacan; 2e, Frs. H. Laurain; 3e, Hyacinthe Laplante; 4e, Joseph Legault.

Pour le meilleur Taureau de 2 ans.—1er prix, Bazile Brisebois; 2e, Basile Laplante.

Pour le meilleur Taureau d'un an.—1er prix, Frs. H. Charbonneau; 2e, J. Bte. Daoust, Ecr.; 3e, Messire Lacan.

Pour la meilleure Vache.—1er prix, Benjamin Beauchamp; 2e, Ignace Rodrigues; 3e, Pierre Perrier; 4e, Anoino Lefebvre.

Pour la meilleure Génisse de 2 ans.—1er prix, Joseph Legault; 2e, Antoine Lefebvre; 3e, Jérémie Payment; 4e, Hyacinthe Touranjeau.

Pour la meilleure Génisse d'un an.—1er prix, J. Bte. Daoust, Ecr.; 2e, Isidore Bertrand; 3e, François Labelle.

SANS DISTINCTION D'ORIGINE.

Moutons.—Bélier âgé.—1er prix, Wm. Morrin; 2e, Moïse Raymond; 3e, Herménégilde Danis; 4e, Duncan McColl.

Bélier d'un an.—1er prix, James Clark; 2e, Wm. McGeoch; 3e, Augustin Daoust; 4e, Hugh McColl.

Pour le meilleur Bélier du printemps.—1er prix, John Morrin; 2e, Wm. Morrin; 3e, Wm. Cullins.

Brebis âgées.—1er prix, Wm. Morrin; 2e, James Dobie; 3e, Wm. McGeoch; 4e, Moïse Raymond; 5e, James Clark.

Brebis d'un an.—1er prix, Wm. Morrin; 2e, Wm. McGeoch; 3e, John Morrin; 4e, James Clark.

CLASSES OUVERTES AUX CANADIENS-FRANÇAIS.

Bélier âgé.—1er prix, Antoine Lefebvre; 2e, Frs. H. Bourdeaux; 3e, Louis Lalonde; 4e, Louis Rodrigues.

Bélier d'un an.—1er prix, Bénonie Filion; 2e, J. Bte. Montreuil; 3e, Emerie Daoust; 4e, Isidore Bertrand.

Bélier du printemps.—1er prix, Grégoire Filion; 2e, Moïse Raymond; 3e, Elie Clément.

Brebis âgées.—1er prix, Hyacinthe Charlebois; 2e, Bénonie Filion; 3e, Frs. X. Charbonneau; 4e, Emerie Daoust; 5e, Jérémie Payment.

Brebis d'un an.—1er prix, Augustin Daoust; 2e, Hyacinthe Charlebois; 3e, Jean Bte. Montreuil; 4e, Frs. H. Charbonneau; 5e, Cléophas Marcotte.

SANS DISTINCTION D'ORIGINE.

Cochons.—Verrat.—1er prix, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 2e, Moïse Raymond; 3e, Augustin Daoust; 4e, Frs. X. Charbonneau.

Truies âgées.—1er prix, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 2e, Frs. X. Charbonneau; 3e, Frs. X. Aubry;

Truie de 1861.—1er prix, Chs. A. M. Globensky, Ecr.; 2e, Duncan McColl; 3e, Frs. X. Charbonneau; 4e, Robert Mason.

Laiterie.—Beurre.—1er prix, Donald McNaughton; 2e, Duncan McColl; 3e, Dr. Barr; 4e, James Dobie; 5e, Hugh McColl; 6e, Thomas Dobie.

Fromages.—1er prix, Dr. Barr; 2e, Antoine Lefebvre; 3e, Wm. Cullins.

CLASSES OUVERTES AUX CANADIENS-FRANÇAIS.

Beurre.—1er prix, Antoine Aubry; 2e, Pierre Perrier; 3e, Hyacinthe Charlebois; 4e, Jérémie Payment; 5e, Joseph Cardinal; 6e, Frs. X. Bourdeaux.

Fromages.—1er prix, Joseph Legault.

REVUE DE LA COLONISATION

NOVEMBRE.

SOMMAIRE :—Ce que peuvent faire les sociétés d'agriculture pour la mise en valeur des terres incultes.— Progrès de la Société de Colonisation du Bas-Canada.—Immigration des Acadiens et des Canadiens des États-Unis.—Liste de souscription en faveur des Acadiens sous le patronage de la Société de Colonisation du Bas-Canada.—Nominations d'un agent d'émigration française par le gouvernement.



ACILITER
autant qu'il
sera en
notre
pouvoir
l'établisse-
ment
de nos
terres in-
cultes se-
ra tou-
jours un
des ob-

jets de nos efforts constants et nous ne croirons pas pour cela sortir du cadre tracé à la Revue Agricole. Nous ne nous sommes jamais rendu compte de la distinction que l'on affecte d'établir entre l'agriculture et la colonisation.

Nous aimerions à savoir en quoi elles diffèrent l'une de l'autre. Le défrichement de la forêt n'est-il pas la première opération de la mise en valeur du sol ? plus tard les semis, les récoltes, enfin tous les travaux des champs cessent-ils d'être de l'agriculture par la raison seule qu'ils sont exécutés par de nouveaux colons ? Evidemment non, et c'est pour cette raison que nous voudrions voir nos sociétés d'agriculture de comté s'occuper davantage du défrichement des terres incultes de leur arrondissement. Dans les comtés nouveaux nous ne connaissons pas de plus grande amélioration à encourager que l'opération du défrichement et nous nous étonnons fort de ne pas voir, sur les listes des prix accordés, des primes d'encouragement pour la plus grande étendue de terre

défrichée et mise en valeur, et puis il serait facile d'établir des classes pour les jeunes gens assez hardis pour se lancer dans les forêts et se tailler un domaine avec le tranchant de leur hache. Voilà bien une opération pour ces localités tout aussi digne d'encouragement que le semis des betteraves dans les terres plus anciennes qui ont besoin d'une culture perfectionnée pour recouvrer leur fertilité perdue. Nous attirons tout spécialement l'attention des Sociétés d'Agriculture sur cette question et nous leur recommandons une interprétation plus large de l'esprit de la loi. Elles sont créées pour encourager l'Agriculture du pays ; la mise en valeur des terres incultes est-elle de l'Agriculture ? Telle est la question et ainsi posée, il ne peut y avoir qu'une réponse.

Nous avons promis, dans notre premier numéro, de donner à nos lecteurs un aperçu des travaux de la Société de Colonisation. Nous sommes à même aujourd'hui de remplir notre promesse, grâce aux renseignements que l'on a bien voulu nous fournir.

La "Société de Colonisation du Bas-Canada" fut fondée et sa constitution votée, le 11 Janvier 1861. Le 25 Janvier, eut lieu la seconde Assemblée de la Société ; on y adopta les réglemens préparés par le Comité nommé à cet effet, et on élut les officiers composant le Bureau de Direction actuel. Voici les noms de ces officiers :

Président : L'hon. T. J. J. Loranger.

1er Vice-Président : L'hon. A. A. Dorion.

2ème Vice-Président : M. R. Trudeau.

Secrétaire : M. L. A. Jetté.

Assistant Secrétaire : M. A. Lacoste.

Trésorier : M. Jos. Doutré.

Assistant-Trésorier : M. E. Hudon.

M. Jos. Doutré ayant refusé d'accepter

la charge de Trésorier, et envoyé sa résignation, M. C. A. Leblanc fut élu à sa place, à la séance du 4 Mars 1861.

La Société compte aujourd'hui 430 membres, et 43 personnes ont de plus fait application, pour être admises à faire partie de la Société, et leur demande sera soumise à la Société, à la prochaine séance.

Voici maintenant un état des sommes reçues par la Société.

De M. Rameau.....	\$10 00
De la Société St. Jean Baptiste, moitié du produit du Concert-Promenade du 24 Juin 1861.....	75 75
Contributions payées.....	93 00

\$178 75

La Société a eu depuis à prendre sur cette somme, ses dépenses pour impressions, annonces etc.

L'appel qu'a fait, il y a quelques mois, le secrétaire de la Société, aux Curés des Townships, pour obtenir des renseignements sur les terres à défricher, dans leurs paroisses, n'a pas été infructueux, et on nous a communiqué, nombre de lettres venues de toutes les parties du pays, écrites par de zélés missionnaires, et de vrais patriotes, donnant toutes sortes de renseignements sur les terres d'un grand nombre de nos Townships. Nous avons surtout remarqué parmi ces lettres, celles de Mr. Stanislas Drapeau, de St. Jean-Port-Joli, et celle de Messire Ricard, prêtre, d'Acton, qui ont ajouté aux nombreux détails écrits qu'ils envoyaient, des plans représentant les lieux décrits.

Le mouvement qui s'est fait, en faveur de la Colonisation au commencement de l'année, a malheureusement subi un temps d'arrêt forcé, pendant les luttes électorales qui ont eu lieu cet été. Les tentatives qui avaient été faites, dans plusieurs campagnes pour y établir des succursales de la Société, ont échoué temporairement, à cause des préoccupations exclusives de la population pour les élections, mais il est à espérer que les efforts déjà faits ne seront pas perdus et que, grâce au patriotisme et au dévouement de tous ceux qui s'occupent de Colonisation et d'Agriculture, on parviendra bientôt à fonder ces succursales.

Le pays se trouverait par là, organisé en une vaste association, où tous les hommes bien disposés, viendraient apporter leur obole et leur part de dévouement pour le succès d'une œuvre si éminemment nationale. La Société a d'ailleurs un besoin

absolu, de s'étendre dans toutes les campagnes, et de recruter partout, pour faire le bien qu'elle se propose. Demandant peu à chacun, il faut que tout le monde lui donne ce peu, afin d'augmenter ses ressources, car c'est surtout lorsqu'elle aura des sommes considérables entre les mains qu'elle pourra agir efficacement.

Nous croyons pouvoir donner ici comme exemple, à l'appui de ce que nous nisons, ce qu'a fait la Société dernièrement, pour un Canadien revenu des E. U., et ce qu'elle aurait pu faire, si elle avait eu plus d'argent en mains.

Ce Canadien, autrefois émigré de Beauharnais aux E. U., avait été forcé de revenir au pays, par l'affreuse misère qui menace d'être le lot de la classe des travailleurs, pendant l'hiver, dans toutes les villes de l'union. Mais comme presque tous ceux qui sont revenus avant lui, il n'avait pas fait fortune. Il s'adressa donc à Mr. Daley, l'agent d'émigration du Gouvernement à Montréal, pour obtenir un billet de passage gratis, pour lui et sa famille, de Lachine au Portage du Fort, Ottawa. Mr. Daley en ayant référé à Mr. Buchanan, ce dernier répondit qu'il ne pouvait accorder cette demande, car si l'on commençait à faire de tels dons, ce serait à n'en plus finir. Rebuté de ce côté, notre compatriote s'adressa au Secrétaire de la Société de Colonisation, qui après décision du Bureau de Direction, alla trouver Mr. Daley et obtint de lui un billet de passage pour cinq personnes au prix de passage des émigrants, c.-à-d., \$6. Ce billet devait les conduire jusqu'à Ottawa, et Mr. Daley voulut bien aussi donner une lettre pour l'agent d'Ottawa, lui recommandant de donner des billets au même taux, pour le Portage du Fort, la Société de Colonisation fournissant en outre l'argent nécessaire pour cette dernière partie du trajet. Voilà ce qui a été fait, et certes nous ne pouvons qu'approuver de tout cœur. Maintenant si la Société avait en mains des fonds assez considérables, que ne pourrait-elle pas faire pour d'autres compatriotes qui se trouvent placés dans la même position que celui dont nous venons de parler?

Nous sommes heureux de voir aussi que la Société vient de prendre l'initiative d'une souscription pour venir en aide aux émigrants acadiens qui désirent s'établir dans la Gaspésie. Le zèle de nos compatriotes lorsqu'il s'agit d'œuvres comme celle-là, est au-dessus de tout éloge, et les premières souscriptions recueillies et que nous

publions plus bas le prouvent surabondamment.

On nous dit, maintenant, que la Société veut organiser, une autre souscription, en faveur des Canadiens revenant des E. U. Nous applaudissons de tout cœur, à cette nouvelle et nous espérons que cette souscription sera encore plus productive que la première.

Nous pouvons aussi annoncer la nomination d'un agent d'émigration en France et en Belgique. Le gouvernement enfin a entendu les justes plaintes que sa préférence inexplicable pour les Norvégiens, avait fait naître. La nomination de M. Hector Verret à cette place importante sera accueillie par tout le pays comme une heureuse nouvelle, car si ce n'est que justice pour nous Canadiens-français, nous ne pouvons cependant nous dissimiler que ce soit aussi un grand pas de fait dans la voie de la colonisation française.

Voici maintenant, la liste des premières souscriptions recueillies en faveur des acadiens.

MM. E. Hudon fils & Cie..	\$50 00
J. Barsalou.....	20 00
T. J. J. Loranger...	10 00
C. A. LeBlanc.....	5 00
P. M. Galarneau.....	5 00
L. S. Olivier.....	5 00
C. S. Cherrier.....	5 00
R. Trudeau.....	4 00
G. Baby.....	3 00
A. Lacoste.....	3 00
L. J. Béliveau.....	3 00
E. B. Dufort.....	2 00
Alfred Larocque.....	2 00
Simon Valois.....	40 00
Grenier & Martin...	4 00
J. B. Rolland & Fils.	5 00
S. Gélinas.....	2 00
Chs. Payette.....	2 00
T. Turgeon.....	2 00
André Lapierre & Fils	2 00
Un ami.....	1 00
A. Dubord.....	15 00
G. L. Rolland.....	5 00
L. W. Marchand.....	4 00
C. F. Pratt & J. Pratt	10 00
Hubert Paré.....	10 00
J. L. Cassidy.....	4 00
E. A. Généreux.....	3 00
H. Cotté.....	4 00
Louis Masson.....	5 00
R. Lafamme.....	10 00
P. S. Murphy.....	5 00
L. W. Tessier.....	1 00
Ludger Labelle.....	1 00

J. A. Jodoin.....	1 00
L. G. Dubois.....	1 00
G. Dagen.....	1 00
S. Rivard.....	1 00
Jos. Royal.....	1 00
Jos. B. Champagne..	2 00
L. O. David.....	1 00

\$257 00

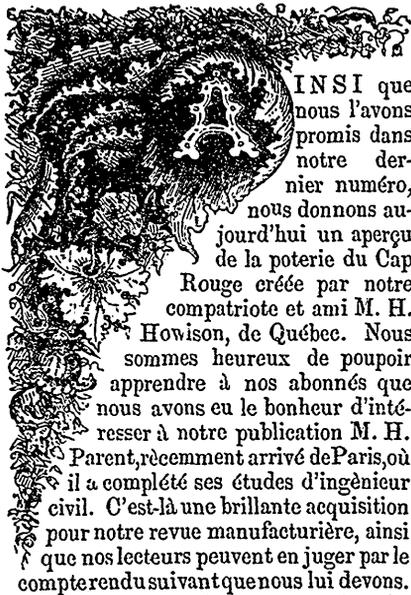
Nous terminons enfin par une bonne nouvelle. M. Maseras, Rédacteur en Chef du *Courrier des Etats Unis*, qui sur une invitation de l'Institut Canadien Français, vient de donner trois lectures publiques à Montréal, sur la *Crise Américaine*, a annoncé en terminant sa dernière lecture, que ne sachant comment remercier le public de Montréal, de sa bienveillance et de l'accueil qu'il lui avait fait, il avait décidé de se mettre à la disposition des Dames Canadiennes pour une dernière lecture publique, dont le produit serait entièrement consacré à favoriser l'immigration acadienne. Cette lecture doit avoir lieu, la premier lundi de Novembre. Nous sommes certain que personne ne voudra manquer une occasion aussi agréable d'être généreux et utile, et que le nombreux auditoire qui ira entendre cette dernière lecture de M. Maseras, lui sera une preuve de la reconnaissance que nous éprouvons tous pour cette bonne pensée qui le fait s'associer à nous dans une œuvre aussi nationale. M. Maseras disait à l'Institut, que si les événements des E. U., le forçaient à chercher un refuge ailleurs, il n'aurait plus besoin de traverser l'Atlantique pour retrouver une patrie, qu'il n'aurait qu'à venir ici pour en trouver une toute faite. Il veut nous prouver combien il est sincère, en s'associant à nos préoccupations et à nos luttes pour le maintien de notre nationalité Française; sachons lui gré de cette inspiration et que les applaudissements qui l'attendent soient à la fois, un remerciement pour lui, et une confirmation éclatante du droit de cité qu'il réclame au milieu de nous.

Dans un prochain numéro, nous donnerons le rapport du Dr. Le Bouthillier, inspecteur des agences de la colonisation. Ce rapport donne une idée exacte des efforts faits par le gouvernement pour hâter l'établissement de nos terres incultes, en même temps qu'il montre combien glavantage il y aurait à faire et combien sont insuffisantes les ressources mises à la disposition de ce département. Nous remercions le Dr. Le Bouthillier de l'envoi qu'il nous a fait de son intéressant rapport.

REVUE MANUFACTURIÈRE

NOVEMBRE.

SOMMAIRE :—Notre collaborateur, M. Henri Parent, de Québec.—La commission canadienne pour le concours international de Londres.—Historique de la Poterie du Cap Rouge.—Difficultés de son établissement.—L'art céramique.—Provenance de la terre.—Sa préparation.—Le moulage.—La cuisson.—La personnel.—Les résultats obtenus jusqu'à ce jour.—L'avenir de la fabrique.



AINSI que nous l'avons promis dans notre dernier numéro, nous donnons aujourd'hui un aperçu de la poterie du Cap Rouge créée par notre compatriote et ami M. H. Howison, de Québec. Nous sommes heureux de pouvoïr apprendre à nos abonnés que nous avons eu le bonheur d'intéresser à notre publication M. H. Parent, récemment arrivé de Paris, où il a complété ses études d'ingénieur civil. C'est-là une brillante acquisition pour notre revue manufacturière, ainsi que nos lecteurs peuvent en juger par le compte rendu suivant que nous lui devons.

Relativement à la représentation du Canada à l'exposition internationale de Londres, les efforts de la chambre d'agriculture du Bas-Canada n'ont pas été vains; une commission a été nommée, composée de l'hon. L. V. Sicotte, président de la chambre d'agriculture du Bas-Canada; le Col. Thompson, du Haut-Canada; M.M. Beaty et Chamberlin, des arts et manufactures; Sir W. Logan et M. J. C. Taché. La commission attend la décision du gouvernement, relativement à l'octroi des fonds nécessaires, avant d'agir.

LA POTERIE DU CAP-ROUGE.

A trois lieues de Québec, près du Fleuve, il vient de surgir une industrie nouvelle dans le pays, qui fait le plus grand honneur à l'esprit d'entreprise et aux talents de notre compatriote

Mr. H. Howison* ainsi qu'à son associé Mr. Chartré.

La poterie du Cap-Rouge ne date que de quatorze mois à peine et déjà c'est une grande manufacture, complète, prospère, et possédant, en magasin, un fonds de produits d'une valeur excédant \$6,000.

L'avenir de la manufacture étant lié intimement à celui de Mr. Howison, nous croyons utile de faire connaître au public, en quelques mots, le passé de ce monsieur.

Mr. Howison quitta il y a huit ans le Séminaire de Québec où il avait fait son cours d'études. Il possédait un très faible capital avec lequel il entreprit le commerce de faïences et poteries. Il réussit assez bien et songea à réaliser un projet qu'il nourrissait depuis longtemps. Doué d'un esprit entreprenant et d'une énergie éclairée, il se demanda pourquoi il importerait de l'étranger ce qu'il pourrait fabriquer lui-même? pourquoi il n'assurerait pas à une compagnie locale et canadienne ces bénéfices que soutiraient des Compagnies étrangères. Dès lors il se sentit à l'étroit derrière son comptoir; il fallait une issue à son ambition patriotique! Il chercha à réunir un capital suffisant et à cet effet il entra en société avec M.M. Chartré & Pye.

Cette société posa les premières bases de l'établissement actuel dans le mois de juillet 1860. A quelques mois de là M. Pye se retira de l'association tout en lui conservant sa sympathie et son généreux concours. M.M. Howison & Chartré sont donc aujourd'hui les seuls représentants de cette belle entreprise.

Comme il arrive souvent, en pareil cas, on eut dans les commencements beaucoup de contrariétés à surmonter, beaucoup de difficultés à vaincre. Les édifices s'élevèrent lentement par la négligence et la mauvaise volonté des constructeurs. L'installation de la force motrice n'eut lieu qu'après un retard de plusieurs mois, pendant lesquels il fallait payer les salaires d'ouvriers mandés de l'étranger. Enfin quand

* Le Grand-père de Mr. H. Howison était d'origine Ecossaise. Il s'établit à Québec où il épousa une Canadienne-Française. Son père s'allia de même dans une Famille Franco-Canadienne, adopta nos mœurs et nos traditions, de sorte que le nom Howison devra figurer sur la liste des Jean-Baptiste ayant mérité de la patrie.

tout fut sur un pied effectif ce furent ces ouvriers étrangers qui créèrent des difficultés en ne travaillant pas ou travaillant mal. Mr. Howison comprenant que l'affaire menaçait ruine en de pareilles mains, se mit donc à l'ouvrage avec courage et intelligence. Il étudia les ouvrages spéciaux, observa et comprit le travail des ouvriers dans les diverses phases de la fabrique, enfin construisit à domicile un four d'expérimentation pour la cuisson et l'étude des vernis. De la sorte, il se mit promptement au fait des connaissances requises pour la direction de l'usine. Il renvoya les ouvriers inhabiles ou malveillants et les remplaça par de jeunes canadiens qu'il forma lui-même et qui rivaliseraient avec les bons ouvriers étrangers. Nous les avons vus à l'œuvre et le présent est une bonne garantie pour l'avenir.

Tels ont été les commencements de cette industrie sur laquelle nous allons maintenant donner quelques détails d'opération. Nous aimerions être très explicite et faire au bénéfice du lecteur un exposé minutieux. Mais on comprendra facilement notre réserve sur certains détails. Car ici le devoir autant que l'intérêt réel que nous portons à nos entreprenants compatriotes nous impose la discrétion. Le succès d'une telle entreprise repose souvent sur un secret découvert après un long travail et de grands sacrifices. Divulguiez ce secret et le premier-venu peut bénéficier sans mérite des efforts de l'homme ingénieux et entreprenant.

L'art céramique consiste à tirer parti des propriétés des argiles qui se délayent facilement dans l'eau, forment une pâte consistante, onctueuse, homogène qui se solidifie par la dissiccation et durcit considérablement si on l'expose à une haute température. Les bases essentielles des argiles à poteries sont la *silice* et l'*alumine*. Les autres matières n'y jouent qu'un rôle secondaire le plus souvent nuisible. Les proportions de *silice* et d'*alumine* qui entrent dans ces terres sont du reste très variables et presque toujours l'industriel est forcé de faire des mélanges d'argiles différentes pour obtenir une matière qui convienne à sa fabrication. Si la silice est en excès dans la terre qu'il possède, il y ajoute de l'alumine en la mélangeant avec une terre qui renferme de cette matière en excès; et vice versa, les argiles pures sont infusibles tandis que celles qui renferment des oxydes de fer, de manganèse, de la potasse, de la soude, de la chaux, sont fusibles à une haute température. Suivant leur nature ces argiles sont propres à la fabrication des briques, des poteries communes ou des faïences et porcelaines fines. A la fabrique du Cap-Rouge on mélange une argile que l'on trouve sur les lieux avec une autre argile importée des Etats-Unis.

PREPARATION.—Dans la première opération que l'on fait subir à la matière brute, on cherche à obtenir une pâte bien homogène. Dans ce but on met les terres dans une grande cuve avec un excès d'eau. Un agitateur mù par une machine à vapeur mélange le tout et en fait une boue liquide. Cette boue passe dans une seconde cuve à travers un tamis très fin destiné à retenir les parcelles non délayées. Ensuite au moyen d'une pompe à chaîne *sans fin* on fait passer cette boue dans le *dissiccateur* grand parallélogramme oblong, en brique à

feu, à fond plat et profond de quelques pouces seulement, chauffé par un courant d'air chaud qui passe sous le fond dans toute sa longueur. L'eau boueuse s'évapore peu à peu jusqu'à ce que la boue ait pris le degré de consistance jugé suffisant par l'opérateur. Cette pâte alors est mise en tas et subit le *pourrissage* c. à. d. la décomposition des matières organiques et des sulfates que renferment les argiles. Enfin vient le *mallaxage* dans le malaxeur, espèce de broyage qui a pour but d'augmenter encore l'homogénéité de la substance et de faire disparaître les bulles d'air qui peuvent s'y rencontrer. En cet état la pâte est prête à subir l'opération soit du *Tour*, soit du *Moulage*, selon la nature des objets que l'on veut obtenir. Nous parlerons d'abord du

TRAVAIL AU TOUR.—Cette seconde opération se divise en deux parties. *L'ébauchage* et le *tournassage*. Dans la première phase, *l'ébauchage*, la pâte mise en boules de dimensions voulues, par un aide, passe entre les mains du Tourneur. Le Tour est un disque horizontal, placé sur un axe verticale tournant rapidement sur lui-même. C'est ici surtout que l'ouvrier habile est un homme précieux. Car avec l'aide de ses mains seulement, sans moule, sans instrument, il lui faut manipuler, façonner ce morceau de terre de manière à lui donner ces formes et dimensions variées que l'on rencontre dans les poteries. L'Ebaucheur de la fabrique du Cap-Rouge nous a paru fort habile, il façonne, dit-on, jusqu'à 150 douzaines de pièces par jour. De tous ceux que l'on avait appelés de l'étranger, cet ouvrier et le *mouleur* sont les seuls qui restent dans l'établissement.

Lorsque la pièce est enlevée du tour, si elle n'est pas jugée défectueuse, on la place dans une chambre chauffée pour opérer le séchage. La pièce en séchant prend un certain degré de solidité, qu'il lui faut pour subir le *tournassage*. Cette opération se fait sur un second tour, mais cette fois l'ouvrier se sert d'instruments tranchants et autres, avec lesquelles il donne à la pièce le façonnage définitif. C'est aussi sur le même *tour* que se posent les matières colorantes et les stries qui ornent les vases.

Après l'opération du Tournassage, la pièce est prête pour la cuisson. Elle est placée dans des *Cassettes*, sorte de boîtes en terre cuite, fabriquées avec les résidus des objets défectueux mélangés de bonne pâte.

LE MOULAGE.—Au lieu de travailler les vases au *Tour* on les moule quelquefois. Le moule est en *plâtre* ou en *terre cuite*, deux substances qui possèdent la propriété indispensables d'absorber l'eau. On applique la pâte molle sur la surface du moule destinée à la recevoir, puis on exerce une pression bien uniforme, qui reproduit en relief les figures dessinées en creux dans le moule. Les moules sont tantôt d'une seule pièce tantôt en plusieurs parties, et la pâte s'applique soit sur la surface intérieure soit sur la surface extérieure, selon la nature des vases que l'on fabrique. Quand l'ouvrier juge que la pâte a pris suffisamment l'empreinte du moule, il *décalle* les bords, s'ils adhèrent au moule, au moyen d'une boule de pâte. Puis il renverse le moule et la pièce se détache par son propre poids, d'autant mieux qu'elle a subi un *retrait* par sa dissiccation dans le moule. On réunit

alors les parties moulées séparément d'une même pièce.

Souvent, au lieu d'appliquer la pâte directement sur le moule, on y verse cette pâte à l'état de boue liquide. Le moule à cause de sa porosité absorbe l'eau et la matière solide qu'elle tenait en suspension se dépose en couche sur les parois. On continue l'opération jusqu'à ce que la couche ait acquis une épaisseur suffisante. Quelquefois, avant de mettre au fin la pièce de Moulange, on lui fait subir une *retouche*, opération qui se fait à la main avec instruments *ad hoc* et qui tient, en petit de l'art du sculpteur. Nous avons remarqué avec plaisir que le dessin le plus en faveur pour les vases moulés représentait nos emblèmes nationaux.

Première Cuisson.—Les pièces qui ont subi soit le *tournassage*, soit le *moulage*, sont disposés dans les *Cazettes* dont il a été fait mention plus haut. Ces *Cazettes* sont empilées dans l'intérieur d'un four en forme de cône tronqué, large à la base d'une vingtaine de pieds, au sommet d'une dizaine et dont la hauteur est de cinquante pieds environ. Vers le milieu du cône, les parois latérales se replient de manière à former une voute sphérique, percée au centre d'un trou de deux pieds de diamètre à peu près, et parsemée d'autres trous de plus petite dimension, jouant le rôle d'aspirateurs et correspondant aux foyers, disposés sous la circonférence de la base du four au nombre de cinq ou six. Les vases commencent par abandonner l'eau qu'ils contiennent et la cuisson est achevée au bout d'une quarantaine d'heures. Du reste la température que l'on donne au four varie beaucoup selon les circonstances et les besoins.

Après cette première cuisson la poterie est poreuse, dure, sonore et ne saurait plus faire pâte avec l'eau. Mais à cause de sa porosité elle ne saurait servir à l'usage domestique, en

beaucoup de cas*. Il faut donc songer à la couvrir d'une couche imperméable. Son pouvoir absorbant rend même cette tâche facile, car il suffit de mettre en suspension dans un liquide une substance vitrifiable, laquelle se déposera sur les parois de la pièce que l'on plongera dans ce liquide. Mise au Tour à une haute température, l'eau absorbée par le vase s'évapore, et bientôt s'opère la fusion de la substance vitrifiable, qui fait fonction de vernis.

Cette seconde cuisson est de plus courte durée que la première et se fait dans un four semblable à celui que nous avons décrit. C'est là la dernière opération après laquelle on met les pièces en magasin.

L'Établissement de M.M. Howison et Chartré livre au commerce des faïences communes et des poteries dites *terre cuites* en bien plus grande proportion que des faïences fines parcequ'ils y trouve un bien plus grand bénéfice pécuniaire. Nous avons cependant remarqué de beaux échantillons qui prouvent qu'il suffirait d'un débouché pour que cette fabrique offrît au public les plus belles productions de l'art céramique. On comprend en effet que les frais de transport étant les mêmes pour les produits délicats de l'étranger et pour les produits communs, il y ait bien plus d'avantage à faire concurrence dans cette dernière branche. De fait les frais d'importation de l'étranger s'élevaient à 78 p. 100.

Nous ne sommes pas en mesure de donner, pour le moment, un tableau du personnel de l'établissement, non plus que des frais que nécessitent son entretien. Les choses n'y ont pas encore pris une stabilité suffisante pour que les chiffres actuels puissent éclairer le public sur son état normal.

* Il serait bon cependant de faire remarquer, que de grands vases en terre cuite, en cet état, sont très propres à conserver l'eau fraîche en Été précisément à cause de leur porosité.

REVUE COMMERCIALE.

NOVEMBRE.

SOMMAIRE :—Marchés étrangers.—Les récoltes en Angleterre, en France, en Portugal, en Espagne, en Italie, en Hongrie, en Russie, dans les États-Unis.—Déficit en Europe de 120 millions de minots.—Marché Canadien.—Bas prix et gêne générale avec fret élevé.

Marchés étrangers.—Les blés sont en hausse ou fermement tenus dans tous les pays producteurs, par suite des ordres nombreux qui arrivent de l'Europe.

La moisson est terminée en Angleterre, et les agriculteurs ne sont pas très-satisfaits du résultat ; les blés seront bons, et par la qualité, et par le poids, mais la récolte n'atteindra pas celle d'une année moyenne. D'un autre côté, la maladie de la pomme de terre a fait de ter-

ribles ravages. Ces faits, joints à la demande pour la France, la récolte mauvaise en Portugal, le manque de maïs en Espagne, en Italie et en Hongrie, la récolte très-médiocre du seigle en Allemagne, où l'on se nourrit en partie de ce grain, le peu d'abondance du blé de la Baltique, ces faits, disons-nous, sont de nature à raffermir l'opinion du commerce anglais et à produire la hausse.

En général, les récoltes sont satisfaisantes

sur les parages de la mer Noire, de la mer d'Azoff et sur les bords du Danube. L'Adriatique et la Méditerranée font à Odessa de grandes demandes de maïs; cependant la pluie tombée à Venise a un peu calmé les esprits.

En Espagne, la récolte est bonne sur certains points, mais fort médiocre et même mauvaise sur d'autres. Il paraît qu'elle sera au-dessous d'une récolte moyenne; aussi les blés sont-ils en hausse sur les marchés de Santandor et de la Castille.

Dans les Etats-Unis, la récolte est assez satisfaisante, et s'est faite dans les meilleures conditions; cependant on croit qu'elle ne vaudra pas celle de 1860.

Le gouvernement italien vient d'accorder au territoire napolitain la liberté complète du commerce des céréales.

L'entrée du blé, du maïs, de l'huile et de tous les articles de consommation est aussi autorisée dans les provinces pontificales; mais l'exportation de ces mêmes objets est interdite.

Il est facile de voir par ce qui précède que les blés seront vivement recherchés dans tous les pays producteurs, et qu'il est impossible alors qu'ils ne se maintiennent pas à un prix élevé. Il est donc probable que l'année ne sera pas très-bonne pour le consommateur, malgré les magnifiques prédictions des libres-échangeistes.

La situation de l'Angleterre n'est pas meilleure que celle de la France; aussi les cours sont-ils fermement tenus sur les marchés. Le commerce français continue à faire de nombreuses acquisitions dans ce pays, et c'est là une des causes principales de la fermeté signalée.

D'après le *Moniteur*, les nouvelles de Londres annoncent une baisse assez sensible dans le prix de céréales.

La qualité des blés est assez généralement bonne; mais il paraît que le déficit s'élèvera à 60 millions de minots. Pendant la campagne de 1860-1861, l'importation a été de 85 millions; le déficit serait donc moins considérable que l'année précédente.

Nous avons dit dans le précédent bulletin que la France pourrait avoir besoin de demander à l'étranger 30 millions de minots, ce qui fournirait pour la France et l'Angleterre un total de 90 millions. Nous devons constater aussi un déficit plus ou moins important en Espagne, en Portugal, en Belgique, en Hollande, qui porte le chiffre au moins à 120 millions de minots.

Il s'agit de savoir d'où proviendront ces immenses quantités de grains. L'an dernier l'Angleterre avait le champ libre, la France même lui a aidé à combler son déficit; mais cette année ces deux pays se présenteront en concurrence sur les lieux de production. Il faudra donc que les prix anglais montent au niveau des nôtres, ou bien que les nôtres s'abaissent au niveau des prix anglais. Il est évident que les ordres de la Grande-Bretagne ne seront pas exécutés tant que les prix de Londres et de Liverpool seront au-dessous de ceux du Havre et de Paris; il est vrai que la puissance de la marine du Royaume-Uni contribue bien pour quelque chose dans ces prix moins élevés. Il n'en est pas moins vrai que la situ-

tion sera fort difficile, et que probablement les cours seront fort élevés pendant toute la saison.

Les importations de l'Angleterre ont diminué; elles offrent depuis quinze jours une différence de moitié avec la période correspondante des mois précédents; l'Amérique du Nord et les mers du Levant sont les points d'approvisionnement; les navires en passage dans ces régions sont moins nombreux que les autres saisons. L'Angleterre se trouve donc dans une situation tout à fait exceptionnelle, et il pourrait bien se faire qu'à force de livrer des grains à l'étranger, elle se trouve elle-même dans l'embarras.

On assure que les récoltes du Levant de l'Europe sont très-abondantes; mais les négociants d'Odessa, presque tous Grecs, ne vendront certainement qu'au plus offrant. La campagne dernière a été mauvaise pour eux; mais ayant cette année beaucoup de demandes, ils prendront probablement leur revanche, et par conséquent les cours se maintiendront avec grande fermeté.

La récolte des Américains du Nord est excellente; cependant on pense qu'elle n'équivaudra pas à celle de 1860, quoique les semailles aient été faites sur une plus grande échelle; les gerbes rendent moins au battage; il est vrai que ce pays a conservé quelques blés vieux, et par conséquent il pourra livrer au commerce autant de grains que la saison dernière.

Les Américains du Nord ont hâte de vendre leur marchandise à bons deniers comptants, surtout les producteurs de l'Ouest, et ils ne veulent pas attendre que la navigation soit interrompue, ce qui a lieu vers la mi-novembre.

Du 1^{er} septembre 1860 au 31 août 1861, les Anglais ont fait venir de l'Amérique 27,500,000 minots de blé; 2,533,741 barils de farine, et 12,500,000 minots de maïs, ce qui forme un total de près de 45 millions de minots de blé et de maïs.

Ces quantités pourront se partager entre l'Angleterre, la France et quelques autres pays; mais elles seront loin de combler le déficit.

En résumé, la vieille Europe n'a pas à redouter la disette; mais tout indique que les cours marcheront encore vers la hausse, ou qu'ils se maintiendront au moins avec la plus grande fermeté. En conséquence les propriétaires qui conserveront les blés dans leurs greniers ne seront pas exposés à courir des chances fâcheuses.

Le Port de Montréal offre en ce moment toute l'apparence d'un entrepôt considérable. Les quais se couvrent de marchandises importées, bientôt remplacées par des chargements de grains et de farine. L'accumulation des produits de l'Ouest dans notre ville a pour effet d'avilir les prix sur le marché de Montréal tout en élevant le taux du fret. Nos campagnes souffrent de cet état de choses au-delà de toute expression et le commerce en est très-général. Le mal serait plus grand encore sans les améliorations apportées aux chargements des cargaisons de grains qui s'effectuent aujourd'hui à Montréal à raison de 1000 tonneaux par 36 heures. Les avoines et les blés tardifs sont perdus. Les patates sont généralement mauvaises.

PRIX COURANT DES DENREES AGRICOLES.

PRIX DES GRAINS AU MINOT LEGAL.

ETRANGER.	Bled.	Orge.	Avoine.	Maïs.	Seigle	Pois.
	60lbs	48lbs	34lbs	60lbs	66lbs	60lbs
New-York.....	1.25	0.61	0.49	0.53	0.60	0.00
Chicago.....	0.70	0.00	0.16	0.23	0.26	0.00
Toronto.....	1.00	0.45	0.30	0.40	0.00	0.52
Londres.....	1.75	1.00	0.90	1.12	0.00	1.12
Paris.....	1.90	0.70	0.69	1.00	0.88	1.40

BAS-CANADA.

Montréal.....	1.12	0.55	0.35	0.56	0.60	0.75
Québec.....	0.00	0.00	0.35	0.00	0.00	0.86
Trois-Rivières.....	1.10	0.45	0.26	0.90	0.75	0.75
Sorel.....	1.10	0.60	0.26	0.75	0.00	0.75
Ottawa.....	1.05	0.50	0.29	0.55	0.55	0.75
St. Hyacinthe.....	1.40	0.46	0.27	0.75	0.00	0.77
Sherbrooke.....	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
St. Jean.....	1.10	0.46	0.25	0.75	0.00	0.65

FABINES.—Cours de Montréal.

Double extra.....	2.65	Superfine No. 2.....	5.25
Extra.....	5.90	Fine.....	4.30
Fancy.....	5.72	En sacs.....112 lbs.	2.50
Superfino No. 1.....	5.50		

ISSUES DE BLE.—Cours de différents marchés.

le quint.		le quint.	
Montréal.....	0.70	Trois-Rivières.....	0.60
Québec.....	0.80	Sorel.....	0.70
Ottawa.....	0.65	Sherbrooke.....	0.75
St. Hyacinthe.....	0.65	St. Jean.....	0.65

SARASIN.—Cours de différents marchés.

le minot de 44 lbs.		le minot.	
Montréal.....	0.55	Sorel.....	0.55
Québec.....	0.00	St. Hyacinthe.....	0.45
Trois-Rivières.....	0.45	Sherbrooke.....	0.00
Ottawa.....	0.40	St. Jean.....	0.50

FEVES CANADIENNES.—Cours de différents marchés le minot de 60 lbs.

Montréal.....	1.50	Sorel.....	1.10
Québec.....	0.60	Ottawa.....	1.20
Trois-Rivières.....	0.00		

PATATES.—Cours de différents marchés.

Montréal.....1½ m ^{ot}	0.70	Sorel.....1½ m ^{ot}	0.60
Québec.....	0.45	St. Hyacinthe.....	0.50
Trois-Rivières.....	0.61	Sherbrooke.....	0.00
Ottawa.....	0.70	St. Jean.....	0.50

GRAINES FOURRAGERES.—Cours de Montréal.

Trèfle ordinaire.....	par lb.	0.08
Trèfle grand de Vermont.....	"	0.15
Trèfle blanc de Hollande.....	"	0.25
Graine de mille.....	par minot.	1.75
Vesces blanches de printemps.....	"	1.00
Vesces noires de printemps.....	"	1.00
Graine de betteraves.....	"	0.25
Graine de carottes.....	"	0.45
Graine de navets.....	"	0.45

FOURRAGES ET PAILLES.—Cours de différents marchés les 100 bottes.

foin paille.		foin paille.			
Montréal.....	6.00	5.50	St. Hyacinthe.....	4.00	3.00
Québec.....	7.50	5.00	Sorel.....	0.00	0.00
Trois-Rivières.....	5.00	3.00	Ottawa.....	7.00	4.00

ENGRAIS.—Cours de Montréal.

Guano du Pérou.....	100 lbs.	3.80
Guano des Etats-Unis.....	"	2.50
Noir animal.....	"	1.50
Plâtre.....	le quart.	1.00

TOURTEAU.—Cours de Montréal.

Tourteau de lin.....	le quintal.	1.80
Tourteau de lin pulvérisé.....	"	2.00

SUCRE INDIGENE.—Cours de différents marchés.

Québec.....lb.	0.07	Montréal.....lb.	0.09
Trois-Rivières.....	0.07	Sorel.....	0.00

PRODUITS ANIMAUX.

VIANDES ABATTUES.—Cours de différents marchés.

	Bœuf.	Veau.	Mouton.	Lard.
	lb.	quartier	quartier	lb.
Montréal.....	0.60	1.00	0.75	0.10
Québec.....	0.60	0.90	0.70	0.00
Trois-Rivières.....	0.60	0.80	0.55	0.11
Sorel.....	0.60	0.55	0.45	0.10
Ottawa.....	0.10	0.80	0.70	0.09
St. Hyacinthe.....	0.06	0.43	0.50	0.17
Sherbrooke.....	0.00	0.60	0.50	0.09
St. Jean.....	0.00	0.50	0.50	0.10

ANIMAUX SUR PIED.—Cours de différents marchés.

	Montréal.	Québec.	Trois-Rivières.	Sorel.
	Bœufs par 100 lbs.....	6.00	0.00	5.50
Vaches laitières par tête.....	21.00	0.00	18.00	18.00
Veaux par tête.....	5.00	0.00	0.00	0.00
Moutons par tête.....	4.50	0.00	0.00	0.00
Agneaux par tête.....	2.75	0.00	0.00	0.00
Porcs par 100 lbs.....	5.00	0.00	7.00	8.00

BEURRES.—Cours de Montréal et Québec.

Beurres frais par lb.....	0.20	0.18
Beurre salé.....	0.11½	0.12

FROMAGES.—Cours de Montréal et Québec.

Raffiné, par lb.....	0.15	0.00
Américain.....	0.07	0.00

OUIRS.—Peaux crues provenant des abattoirs.

Montréal...100 lbs.	5.50	Québec.....100 lbs.	6.00
T.-Rivières.....	0.00	Sorel.....	0.00

CHEVAUX.—Marché de Montréal.

Chevaux de selle et de cabriolet.....	120.00
Chevaux de travail.....	80.00
Chevaux hors d'âge.....	25.00
Chevaux vendus à l'enchère.....	30.00

LAINES.—Cours de différents marchés.

Montréal.....lb.	0.25	Québec.....lb.	0.00
Trois-Rivières.....	0.00	Sorel.....	0.00

ŒUFS.—Cours de différents marchés la douzaine.

Montréal.....	0.14	Ottawa.....	0.18
Québec.....	0.15	Sherbrooke.....	0.00
Sorel.....	0.11	St. Hyacinthe.....	0.12
Trois-Rivières.....	0.10	St. Jean.....	0.11

POISSONS D'EAU DOUCE.—Marché de Montréal.

Le paquet de 4 lbs.		Le couple.	
Carpes.....	0.12	Anguilles.....	0.25
Perchaudes.....	0.20	Poisson blanc.....	0.25
Crapets.....	0.20	Brochets.....	6.25
Dorés.....	0.38	Eturgeons, le quart.	0.23

VOLAILLES.—Marchés de Montréal et Québec.

Le couple.		Le couple.			
Canards.....	0.45	0.00	Pigeons.....	0.17	0.00
Oies.....	0.85	1.00	Poules.....	0.40	0.00
Dindes.....	0.90	1.75	Poulets.....	0.25	0.40

GIBIER.—Marchés de Montréal et Québec.

Le couple.		La douzaine.			
Canards.....	0.30	0.00	Tourtres.....	0.75	0.00
Pleviers.....	0.23	0.00			1.00
Perdrix.....	0.55	0.50	Lièvres.....	0.12	0.12

FRUITS.—Marché de Montréal.

Par quart.		Par quart.	
Pommes faneuse.....	3.00	Poires ordinaires.....	2.00
Pommes grise.....	6.00	Prunes le minot.....	4.00
Pommes Américain.....	3.00	Raisin la lb.....	0.80
Poires bois crétiens.....	12.00	Melons la pièce.....	0.25